



FONDATION POUR
LES AIRES PROTÉGÉES
ET LA BIODIVERSITÉ
DE MADAGASCAR

2021

**RAPPORT
ANNUEL**



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2021, une année – encore – compliquée, marquée par la persistance de la COVID 19 et des conséquences économiques de cette crise sanitaire ; l'accentuation des manifestations du changement climatique telles que l'insécurité alimentaire accrue dans le Sud de Madagascar.

Dans ce contexte difficile, la FAPBM en tant que mécanisme de financement durable des aires protégées s'est révélée être plus pertinente que jamais. **42 aires protégées, soit 3 600 000 hectares de biodiversité**, ont été préservées l'année dernière grâce aux financements de la FAPBM. Si les feux et la perte d'habitats ont augmenté de manière générale pendant la crise sanitaire, leur taux est moindre dans les aires protégées financées par la FAPBM. Les populations riveraines ont, quant à elles, aussi bénéficié d'appuis au développement à travers la promotion de chaînes de valeur. Et enfin, la résistance de notre politique d'investissement aux soubresauts des marchés financiers, reste en outre un point important à souligner.

Tout ceci démontre que le modèle de financement proposé par la FAPBM : (1) a atteint ses objectifs et (2) doit continuer d'être soutenu par les autorités, les partenaires, et les contributeurs actuels et futurs. Car, malheureusement, les moyens financiers de la FAPBM restent insuffisants à l'échelle des **7 200 000 ha d'aires protégées de Madagascar**. Les actions combinées de la pauvreté et du changement climatique qui menacent notre biodiversité restent plus que jamais inquiétantes.

Avant de vous inviter à parcourir notre rapport annuel 2021, je souhaite exprimer la reconnaissance particulière du Conseil d'administration de la FAPBM envers la KfW, et à travers elle le gouvernement allemand, pour sa contribution exceptionnelle de **45.7 millions d'euros**. Celle-ci aura sans aucun doute un impact important sur nos financements à partir de 2023.

Poursuivons inlassablement nos efforts pour transmettre notre riche biodiversité aux générations futures.

Sur ce, je vous souhaite une bonne lecture.



... Ce sera grâce aux actions de tous que nous réussirons cette tâche difficile mais noble qui est assignée à la FAPBM.





SOMMAIRE

1.

L'ANNÉE 2021 EN
CHIFFRES

P.5

2.

LA FAPBM EN
BREF

P.9

3.

L'ATTEINTE
DES OBJECTIFS
STRATÉGIQUES
2017-2021 REMISE
EN CAUSE PAR LA
PANDÉMIE

P.11

4.

BILAN POST
COVID :
LA NATURE ET
LES HOMMES
PRÉSERVÉS

P.13

5.

DES
FINANCEMENTS
FACE AUX DÉFIS
DE LA PANDÉMIE

P.25

6.

DES PROJETS
QUI FAÇONNENT
L'AVENIR
DES AIRES
PROTÉGÉES

P.31

7.

UN CAPITAL À
L'ÉPREUVE DES
INCERTITUDES
DES MARCHÉS

P.35

8.

RAPPORT
FINANCIER 2021

P.39

9.

REPRISE DE
LA PRÉSENCE
INTERNATIONALE

P.48

10.

GOVERNANCE
DE LA
FONDATION

P.50

11.

CAP VERS 2026 :
LE NOUVEAU
PLAN
STRATÉGIQUE
2022-2026

P.54

L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES



CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

42 Aires protégées (AP) appuyées, représentant 3 600 000 ha

2 AP bénéficiaires du Fonds d'urgence (FIS)

4 AP bénéficiaires du Fonds d'appui au Renforcement des NAP (FAR NAP)

2,59 Indicateur d'intégrité biologique (IBI)¹ (2,52 en 2020)

0 extinction d'espèces (sur 319 espèces cibles)

52 espèces végétales en danger critique d'extinction protégées (52 en 2020)

42 espèces animales en danger critique d'extinction protégées (42 en 2020)

3 000 ha de superficie restaurés dans les blocs forestiers fragmentés

0,68 % de taux de déforestation dans les AP financées (1,4 % dans les AP non financées)



APPUIS AUX COMMUNAUTÉS

14 818 bénéficiaires des appuis au développement (12 675 en 2020)

3 115 emplois créés pour la protection des AP (3 108 en 2019)

16 chaînes de valeurs soutenues (19 en 2020)

3,5 millions personnes dans les zones périphériques des AP bénéficiaires de leurs services écosystémiques



PERFORMANCES DES GESTIONNAIRES D'AP

71,83 %
METT (MNP)

70,71 %
(74,70 % en 2020)
METT (NAP)

69,58 %
(73,61 % en 2020)
KPI² - MNP

67,69 %
(71,21 % en 2020)
KPI - NAP

¹ Voir Annexe 1

² Voir Annexe 1



FINANCEMENT PÉRENNE DES AP :

11,7 MILLIARDS MGA

(3 millions USD³)
de financements totaux
des AP contre 8,8
milliards MGA
(2,4 millions USD)
en 2020

9,9 MILLIARDS MGA

(2,5 millions USD)
de financements
accordés au titre des
subventions annuelles
et des financements
exceptionnels, contre 7,8
milliards MGA (2,1 millions
USD) en 2020

50 % DU BUDGET

annuel des AP
de Madagascar
National Parks (MNP)
soutenues
(28 % en 2020)

22 % DU BUDGET

annuel des Nouvelles
Aires Protégées
(NAP) soutenues
(29 % en 2020)

43 MILLIONS MGA

(11 000 USD) au titre
du Fonds d'urgence
(FIS)

76 MILLIONS MGA

(19 000 USD) au
titre de Fonds de
Renforcement des
NAP (FAR NAP)



ÉVOLUTION DU CAPITAL

45,7 MILLIONS EUR

de contribution de KfW

139,7 MILLIONS USD

de capital au
31 décembre 2021
(88 millions USD au
31 décembre 2020)



PERFORMANCES DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS

+6,25 % DE PERFORMANCE

globale du portefeuille
(+7,6 % en 2020)

³ Cours appliqué pour les financements 2021 : 1 USD = 3855,38 MGA

LES 42 AIRES PROTÉGÉES SOUTENUES EN 2021⁴

La carte ci-dessous détaille la localisation des 42 aires protégées appuyées par la FAPBM en 2021 sur les 123 existantes. La carte montre par ailleurs les aires protégées qui ne sont pas encore financées par la Fondation :



- Aires protégées de MNP financées par la FAPBM
- Nouvelles Aires Protégées financées par la FAPBM
- Aires protégées non financées par la FAPBM
- Patrimoines mondiaux de l'UNESCO
- Réserves de biosphère

⁴ Après la réforme organisationnelle de MNP au cours de l'année 2021, des aires protégées plus ou moins proches géographiquement ont été fusionnées dans une même unité de gestion. Ainsi, les aires protégées de MNP appartenant à une même unité de gestion (UG) et dont le personnel et les Plans de Travail Annuel (PTA) sont confondus, ont été comptabilisées dans le nombre indiqué étant bénéficiaires au cours de l'année. Ceci explique l'augmentation du nombre d'AP par rapport à 2020, passant de 36 à 42 AP financées. Les 22 UG de MNP bénéficiaires de financements correspondent à 28 AP.



2. LA FAPBM EN BREF



En 2021, le Conseil d'administration a précisé les valeurs, la mission et la vision pour les 10 ans à venir de la FAPBM :

2.1 VALEURS, MISSION, VISION



Valeurs

Passion :

La FAPBM est animée par sa passion pour la nature. C'est la première motivation de toutes ses décisions et ses actions. Cette passion la pousse à rechercher et à apporter des impacts positifs sur la nature. Cette passion est renforcée par sa ferme conviction que la nature unique de Madagascar est une richesse exceptionnelle, pour le peuple malgache et pour l'humanité. Nous travaillons pour qu'elle soit conservée et transmise de génération en génération.

Redevabilité :

La FAPBM est redevable envers tous les contributeurs et la confiance qu'ils lui accordent en assurant la gestion des fonds qui lui sont confiés. La FAPBM est aussi redevable envers toutes les parties prenantes de la conservation de la biodiversité de Madagascar en assurant une gestion responsable des financements accordés pour la biodiversité. Enfin, elle est redevable envers les générations présentes et futures pour préserver la biodiversité de Madagascar. Dans l'accomplissement de la mission de la Fondation, elle accorde une importance particulière à la transparence.

Éthique :

La FAPBM adopte et applique des règles éthiques rigoureuses telles que la lutte contre la corruption et contre la discrimination sous toutes ses formes. Les principes de bonne gouvernance s'appliquent à tous les niveaux de l'institution afin que les décisions et les actions entreprises dans le cadre de la réalisation de sa mission soient les plus justes et les plus équitables pour toutes les parties prenantes.



Mission

La FAPBM a pour mission : (i) de contribuer au financement pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM), (ii) de contribuer à la conservation de la biodiversité, au maintien des services écosystémiques, au bien-être de la population, et à la lutte contre le changement climatique, et (iii) de promouvoir la bonne gestion au sein du SAPM.



Vision

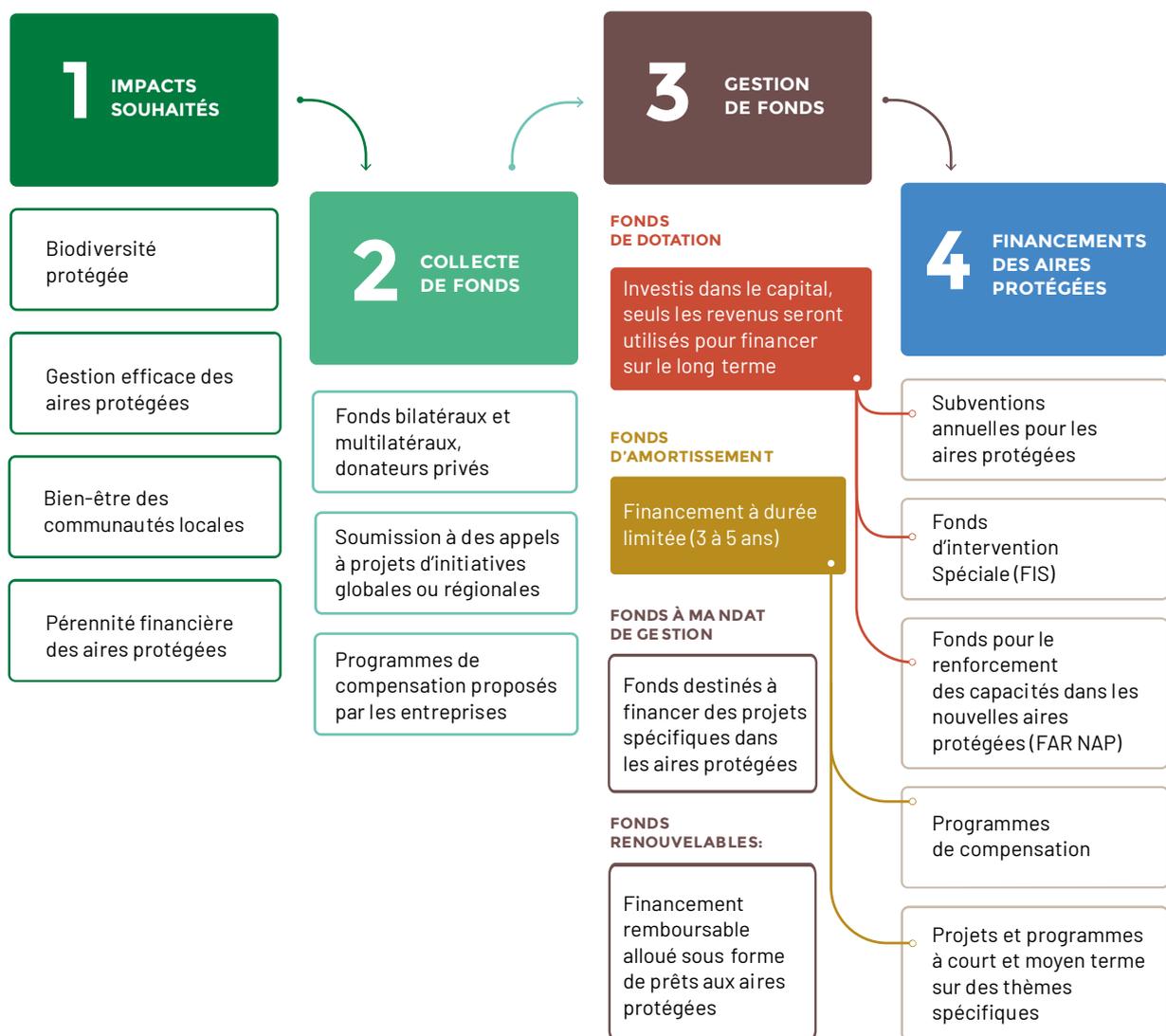
Pour les 10 prochaines années, la FAPBM consolidera son statut de Fonds fiduciaire pour la conservation de référence internationale, et sera un acteur stratégique du financement durable du SAPM.

2.2 LE MÉCANISME DE FINANCEMENT DE LA FAPBM

La FAPBM propose aujourd’hui 2 mécanismes innovants de financement durable aux aires protégées de Madagascar :

- Un financement pérenne à partir des revenus des placements financiers de son capital ;
- Des financements de projets dont la FAPBM assure la gestion financière.

UN MODÈLE PERTINENT DE FINANCEMENT PÉRENNE DES AP



3. L'ATTEINTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2017-2021 REMISE EN CAUSE PAR LA PANDÉMIE

03

Madagascar Landscape © twenty20photos

2021 a été la dernière année du Plan stratégique 2017-2021 de la FAPBM. Une évaluation externe du Plan stratégique a été réalisée, dont les résultats sont résumés dans le tableau ci-après :

INDICATEURS	2017 Valeurs de base	2021 Valeurs cibles	2019 Valeurs atteintes	2021 Valeurs atteintes
Objectif général : Contribuer à l'amélioration de l'intégrité écologique des AP financées par la FAPBM				
INDICE D'INTÉGRITÉ BIOLOGIQUE (IBI⁵) SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 5	2,52	3	2,69	2,59
Objectif spécifique 1 : D'ici 2021, augmenter jusqu'à 1/3 l'apport de la FAPBM dans le financement des coûts de gestion des AP du SAPM				
PROPORTION DE LA PART DE LA FAPBM DANS LE FINANCEMENT DES COÛTS DE GESTION DES AP DU SAPM	31 sur les 122 du SAPM, soit ¼ du nombre total des AP du SAPM	36 AP sur les 122 du SAPM, soit 1/3 du nombre total des AP du SAPM	36 sur les 123 du SAPM, soit 1/3 du nombre total des AP du SAPM	42 sur les 123 du SAPM, soit 1/3 du nombre total des AP du SAPM
Objectif spécifique 2 : D'ici 2021, augmenter à 75 % le score KPI des AP financées par la FAPBM				
INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE (KPI⁶)	Score MNP : 63,52 % Score NAP : 59,56 %	Score MNP : 75 % Score NAP : 75 %	Score MNP : 78,15 % Score NAP : 76,26 %	Score MNP : 69,58 % Score NAP : 67,69 %
Objectif spécifique 3 : Accroître le niveau d'efficacité des AP de 25 % en tant qu'infrastructures vertes dans les plans d'aménagement du territoire et les activités d'adaptation au changement climatique. Toutes les NAP utilisent le METT				
INDICE D'EFFICACITÉ DE GESTION (IEG) ET DE MONITORING AND EVALUATION TRACKING TOOLS (METT) DES AP	IEG MNP : 71 % METT NAP : non disponible	IEG MNP : 72 % METT NAP : 73 %	IEG MNP : 72 % METT NAP : 69 %	METT MNP : 71,83 % METT NAP : 70,71 %

Tableau 1 : Évolution des indicateurs du Plan stratégique (2017-2021)

À la fin de l'exécution du Plan Stratégique 2017-2021, les indicateurs montrent une augmentation par rapport à leurs valeurs initiales.

⁵ Voir Annexe 1

⁶ Voir Annexe 1

Toutefois, les objectifs 2017-2021 n'ont pas pu être atteints du fait principalement de la baisse des valeurs des indicateurs lors de la crise sanitaire.

- L'IBI avait progressé d'une manière satisfaisante jusqu'en 2019. Malheureusement, la pandémie de COVID 19 a eu un impact négatif considérable sur l'indice en 2020 et 2021. Un point positif important reste à souligner : **aucune extinction d'espèces de faune et de flore n'a été déplorée dans les aires protégées appuyées par la FAPBM, et l'intégrité globale des aires protégées a pu être conservée ;**

- Les valeurs cibles du KPI⁷ n'ont pas été atteintes malgré une augmentation régulière de ces valeurs de 2017 à 2019 (de 63,52 % à 78,15 % pour MNP et de 59,56 % à 76,26 % pour les NAP). Pour MNP, ces valeurs ont chuté passant de 73,61 % en 2020, à 69,58 % en 2021. Pour les NAP, les KPI ont chuté passant de 71,21 % en 2020 à 67,69 % en 2021. La diminution des valeurs du KPI peut s'expliquer par les impacts des restructurations nécessaires⁸ incontournables pour faire face à la pandémie. La reprise des activités en 2021 n'a pas atteint son niveau de 2019, avant la pandémie ;

- L'efficacité de gestion des aires protégées, mesurée par le METT montre un ralentissement de l'amélioration de la gestion locale, même si une augmentation est constatée entre les valeurs initiales en 2017 et les valeurs finales en 2021 :

- Pour MNP, le volet de cogestion avec les comités locaux des parcs (CLP) a été le plus fortement impacté par la pandémie. En l'absence des fonds générés par des activités liées au tourisme, la mobilisation des membres de ces CLP n'a pas obtenu les résultats escomptés en 2020. 2021 a vu un retour progressif de l'efficacité des patrouilles communautaires et des suivis écologiques participatifs. La réforme des protocoles de patrouille entamée en 2020 (« suivis des objectifs » à la place de « contrôle des carreaux ») a commencé à donner des résultats très positifs dans la gestion des pressions (coupes et feux) et des menaces ;
- Pour les NAP, l'augmentation de la fréquence des patrouilles communautaires et la construction des infrastructures de conservation (barrières et tours de guet) en 2020 n'ont pas encore obtenu des résultats concluants. Le nombre des délits et infractions dans les NAP a commencé à diminuer grâce à ces initiatives au niveau local. Le score du METT a baissé du fait des réorganisations au niveau des unités de gestion : changement de personnel clé (turn-over élevé dans certaines UG), redynamisation des chaînes de valeurs, et mobilisation des associations locales pour les activités de cogestion.

⁷ Le KPI est un indice de performance des gestionnaires des aires protégées, regroupant le niveau de gestion des Conventions de Financement de la Fondation et les résultats annuels obtenus sur site. Voir annexe 1.

⁸ Réduction du nombre des membres des communautés locales travaillant avec les gestionnaires, absence de renforcement de capacités et de formation sur les activités de conservation (patrouilles, suivis écologiques, ...) et de développement (mise en œuvre des chaînes de valeurs, suivis et entretiens des infrastructures, ...).



Séchage de satrana dans l'aire protégée d'Antrema (MNHN) © FAPBM

4. BILAN POST COVID : LA NATURE ET LES HOMMES PRÉSERVÉS



Érosion du sol dans le parc national d'Ankarafantsika (MNP) © FAPBM

Malgré les conséquences de la pandémie de COVID 19 sur la situation économique et sociale de Madagascar, les aires protégées et les communautés riveraines de celles-ci ont été relativement épargnées en 2021.

4.1 IMPACTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La mission principale de la FAPBM est la conservation de la biodiversité en général, et dans les AP en particulier. Cette mission a été remplie en 2021.

1- DES MENACES EN RÉGRESSION APRÈS UNE ANNÉE 2020 DIFFICILE

Depuis 2017, la FAPBM suit de près l'intégrité écologique des AP qu'elle finance à travers l'évolution de l'IBI⁹ de chaque AP. Ainsi, la valeur de l'IBI a augmenté de 2,52 à 2,59 sur une échelle de 5 entre 2017 et 2021. Il s'agit d'une tendance positive après une année 2020 difficile qui a vu une chute de la valeur de 2,69 en 2019 à 2,52. L'origine de cette baisse importante en 2020 était la multiplication par trois du nombre de points de feux à Madagascar du fait de la pandémie.

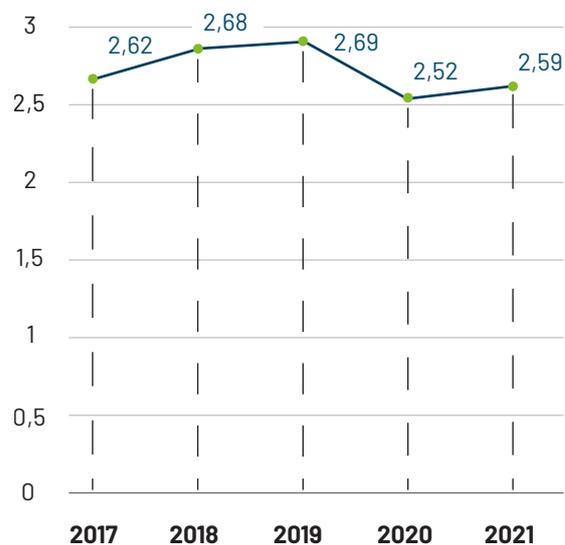


Figure 1 : Évolution de l'IBI (2017-2021)

Les risques de fragmentation des habitats naturels, source importante de la perte de biodiversité, ont été moins importants en 2021 qu'en 2020. Les niveaux de la viabilité des espèces cibles de conservation et des habitats se sont améliorés et ont retrouvé le niveau de 2019.

⁹ Cet indice met en relation l'état de conservation des espèces cibles avec les variations de leurs habitats. Voir Annexe 1

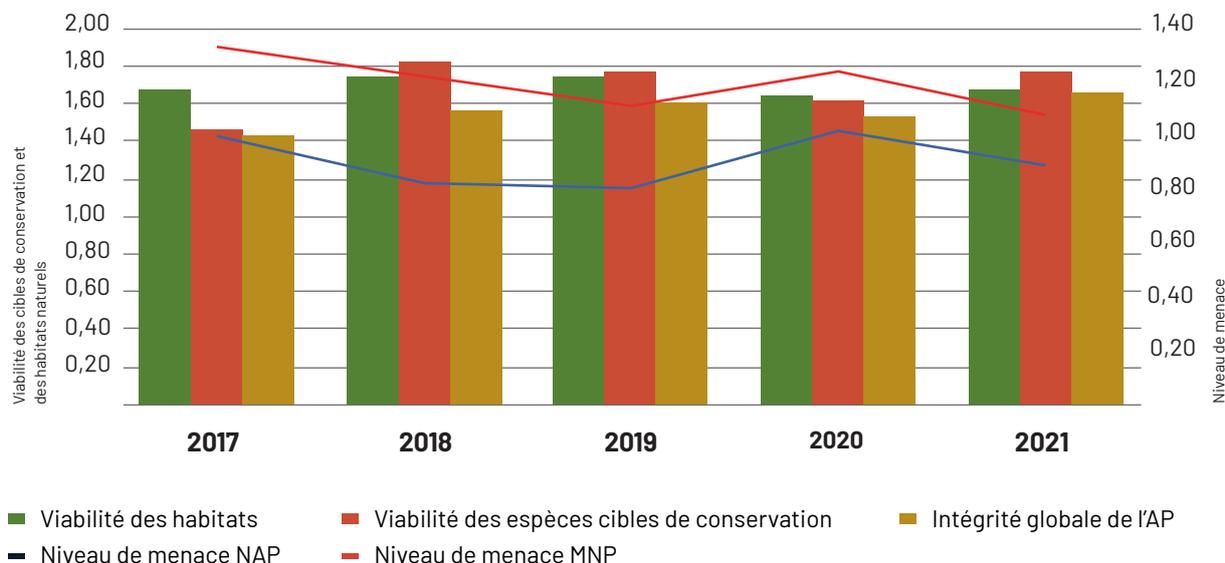


Figure 2 : Évolution du niveau de menaces dans les aires protégées financées (2017 - 2021)

Tous ces résultats ont été obtenus grâce aux patrouilles menées régulièrement dans les AP et à une participation plus importante en 2021 des communautés locales dans les activités de conservation.

Grâce à l'appui financier de la FAPBM, les gestionnaires des AP ont pu :

- Renforcer les actions de patrouille et la lutte active contre les feux avec les communautés locales. Des systèmes d'alerte précoce ont pu être mis en place avec la construction de tours de guet dans certaines AP ou avec une meilleure collaboration, plus efficace avec les comités villageois ;
- Consolider un mode de gestion collaboratif avec les communautés locales, organisées en associations regroupées dans des plateformes de gestion. Ce dernier s'avère de plus en plus efficace dans les AP financées par la FAPBM, surtout après les réformes et restructurations en 2021. Acquis depuis plusieurs années, le mécanisme est actuellement rodé et adapté selon les contextes qui prévalent.

Grâce à cette étroite collaboration avec les communautés, les menaces de feux dans les AP, aussi bien dans les NAP que dans les AP du réseau MNP ont été gérées avec plus de maîtrise.

Les communautés contribuent ainsi d'une manière importante aux activités de conservation. Grâce à leurs agents opérationnels, les gardes forestiers (appelés "Polisin'ala" en malgache) et les membres des Comités Locaux des Parcs (CLP), les communautés non seulement mènent des patrouilles régulières, mais participent aussi aux suivis écologiques et aux activités de restauration. Les résultats positifs sur la gestion des ressources naturelles commencent à reprendre en 2021.

Pour redoubler d'efficacité, les AP du réseau Madagascar National Parks (MNP) ont modifié leurs protocoles de patrouille en 2021. Au lieu de compter le nombre de carreaux visités pendant les missions de patrouille, la surveillance se concentre sur les zones de pression dont le nombre surveillé constitue l'indicateur de réalisation. Il s'agit d'une légère modification technique qui a pourtant prouvé son efficacité en 2021 avec une diminution des infractions à l'intérieur des AP.





Paysage de l'aire protégée de Marojejy
(MNP) © Halleux - MNP

VERS UNE MEILLEURE MAÎTRISE DE LA LUTTE CONTRE LES FEUX

En 2021, la FAPBM a accru ses appuis destinés à maîtriser les feux et a acquis une expérience qu'elle souhaite mettre au service de l'ensemble des AP de Madagascar.

Les efforts de sécurisation physique des AP¹⁰, la présence effective des gestionnaires ainsi que la mobilisation communautaire, ont pu renforcer le système de gestion des feux.

Par rapport à 2020, durant laquelle le nombre de feux recensés était 3 fois plus important qu'en 2019, les gestionnaires des AP et les communautés locales ont été plus efficaces en 2021 dans les luttes actives contre les feux de forêt et les feux de savanes.

Le nombre des points de feux a chuté de 45 % en 2021 par rapport à 2020 dans les AP financées par la FAPBM.

La gestion des feux est cruciale dans les AP. C'est la principale forme de pression sur la biodiversité. Toutes les AP de Madagascar peuvent être touchées par ces feux non contrôlés ou intentionnels. Une liste indicative des AP qui sont les plus exposées aux feux a été élaborée au niveau de la FAPBM en 2021 et sera mise à jour régulièrement afin d'anticiper des interventions plus rapides et plus efficaces. Ce sont particulièrement les AP abritant les forêts sèches, les fourrés secs et les forêts sclérophylles qui sont concernées. Les forêts humides sont également touchées par les feux pendant les saisons sèches pour les cultures sur brûlis.

La surveillance des points de feux sur terrain et par images satellites¹¹ est la première étape dans la lutte contre ces feux. De nouvelles méthodes d'aménagement de pare-feux, tels que les pare-feux agricoles, peuvent être vulgarisées et adaptées selon les contextes locaux dans les AP.

Il s'agit d'approches qui peuvent être innovantes dans lesquelles la FAPBM peut jouer un rôle crucial en appuyant leur mise en œuvre au niveau des AP ou en favorisant leur utilisation à une plus grande échelle par le biais des plateformes d'échanges entre les gestionnaires des AP. L'objectif ultime de la FAPBM est d'améliorer l'efficacité de la gestion des feux dans les AP.

¹⁰ Système de patrouilles, pare-feux aux normes sécuritaires, construction de tours de guet, matérialisation des limites, ...

¹¹ FIRMS de la NASA, FireAlerts et la météo des feux par le Centre de surveillance des feux, ...



2- UNE DÉFORESTATION MOINDRE

Selon les statistiques des cartes d'information géographique (SIG) de la FAPBM, le taux annuel de déforestation dans les AP financées par la FAPBM a varié de 0,52 % à 0,68 % entre 2017 et 2021, tandis qu'en dehors de ces AP, ce taux connaît une moyenne de 0,89 % à 1,14 % pendant la même période. Le tableau ci-après montre l'évolution de la couverture forestière (avec les taux annuels de déforestation) dans les AP appuyées par la FAPBM :

		2017	2018	2019	2020	2021
FORÊT DENSE HUMIDE	Superficie Forêt (N-1)	1 146 045,82	1 143 982,94	1 141 923,77	1 132 559,99	1 127 010,45
	% déforestation (N)		0,18 %	0,18 %	0,82 %	0,49 %
FORÊT DENSE SÈCHE	Superficie Forêt (N-1)	410 251,90	406 723,73	403 225,91	392 338,81	387 395,34
	% déforestation (N)		0,86 %	0,86 %	2,70 %	1,26 %
FOURRÉ SEC ÉPINEUX	Superficie Forêt (N-1)	272 197,19	270 808,98	269 427,86	263 689,05	260 313,83
	% déforestation (N)		0,51 %	0,51 %	2,13 %	1,28 %
FORÊTS CLAIRES SCLÉROPHYLLLES	Superficie Forêt (N-1)	13 713,00	13 713,00	13 713,00	13 692,43	13 663,68
	% déforestation (N)		0,00 %	0,00 %	0,15 %	0,21 %
FORÊTS LITTORALES	Superficie Forêt (N-1)	4 253,99	4 246,33	4 238,69	4 207,75	4 189,23
	% déforestation (N)		0,18 %	0,18 %	0,73 %	0,44 %
MANGROVE	Superficie Forêt (N-1)	45 473,95	44 832,77	44 200,63	43 917,74	43 750,85
	% déforestation (N)		1,41 %	1,41 %	0,64 %	0,38 %
MOYENNE % DEFORESTATION		1,03 %¹²	0,52 %	0,52 %	1,20 %	0,68 %
TOTAL		1 891 935,85	1 884 307,76	1 876 729,85	1 850 405,77	1 836 323,38

Tableau 2 : Évolution du taux de déforestation dans les AP financées par la FAPBM (2017-2021)

¹² En 2017, le taux de déforestation est une estimation au niveau national dans les AP du SAPM.

En 2021, la superficie totale des forêts conservées dans les AP que la FAPBM soutient est de 1 836 323,38 ha. Cette superficie représente 99,32 % de la superficie des forêts dans les AP soutenues en 2020.

Le taux de déforestation en 2021 est de 0,68 % contre 1,20 % en 2020, soit une baisse significative.

Selon les projections de la FAO¹³, la déforestation à Madagascar se poursuivra entre 1990 et 2050 à son rythme actuel (0,9 % à 1,14 % en dehors des AP au niveau national, sans confinement sanitaire et grandes catastrophes naturelles), particulièrement autour des grands blocs forestiers où la croissance démographique est plus forte. Dans les AP financées par la FAPBM, le taux de déforestation a pu être maintenu entre 0,5 % et 0,7 % depuis 2018, à l'exception de 2020.

Selon la modélisation de Wright et Muller-Landau (2006), la superficie totale des forêts dépend surtout de la densité de la population humaine autour de ces forêts. La transition démographique projetée par la FAO en 2020, a en conséquence considéré le niveau de développement économique et social dans ces communautés riveraines aux AP : plus leur situation est précaire, plus la déforestation est accentuée. D'où l'importance de la préservation des services écosystémiques fournis par les AP, et particulièrement par les forêts pour sécuriser les activités de développement autour de ces AP (ex : pêche continentale et maritime, agriculture en bassins-versants et dans les bas-fonds, eau potable, ...).

Les forêts des AP renforcent également la résilience des AP contre le changement climatique qui pourrait entraîner la disparition de plusieurs espèces de faune et de flore, et surtout la dérégulation des services écosystémiques d'approvisionnement.

D'où l'importance des financements de la FAPBM pour la conservation de ces forêts naturelles, la restauration écologique et la reforestation au niveau des AP, et pour les appuis au développement des communautés riveraines aux AP par la mise en place des chaînes de valeurs.

Les actions de restauration écologique à l'intérieur des AP ont également pu être intensifiées grâce aux appuis de la FAPBM.

Les zones restaurées en 2021 ont atteint pratiquement 3 000 ha dans toutes les AP financées avec un taux de réussite de 75 %¹⁴ entre le début et la fin de l'année 2021.¹⁵

¹³ « Fate for Africa's Forest », 2020. Le modèle de croissance démographique de la FAO prévoit une transition démographique à partir de 2050.

¹⁴ Sans un suivi continu des gestionnaires et des communautés locales, ce taux de survie dans les zones de restauration peut encore diminuer jusqu'à 55 % dans les 3 prochaines années. D'autres causes peuvent être à l'origine de cette diminution du taux, telles que les aléas climatiques ou une invasion d'insectes, ...

¹⁵ A noter que suite aux passages des cyclones dans la partie sud-est de Madagascar en début de l'année 2022, les zones de restauration ont été très touchées. Seules les plantules de plus de 2 ans ont survécu à ces intempéries.

3- LA LISTE ROUGE UICN STABLE

La Liste rouge¹⁶ de l'UICN est mise à jour au moins 2 fois par an. Son suivi permet à la FAPBM d'orienter la priorisation de ses financements. La publication de la dernière mise à jour a eu lieu en Décembre 2021 et a donné la situation suivante :

GROUPES TAXONOMIQUES	CR EN DANGER CRITIQUE		EN EN DANGER		VU VULNÉRABLE		TOTAL	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
PRIMATES	18	18	30	30	19	20	67	68
OISEAUX	1	1	14	14	16	18	31	33
AMPHIBIENS	7	9	57	55	39	43	103	107
REPTILES	15	14	40	41	46	45	101	100
AUTRES MAMMIFÈRES	1	0	5	6	12	9	18	15
TOTAL FAUNE	42	42	146	146	132	135	320	323
TOTAL PLANTES VASCULAIRES	52	52	75	75	53	53	180	180
TOTAL	94	94	221	221	185	188	500	503

Tableau 3 : Évolution des statuts de conservation de l'UICN des espèces cibles de conservation dans les AP (Source : UICN 2020 - 2021)

Seul le nombre des taxa avec un statut de l'UICN « vulnérable - VU » a globalement augmenté entre 2020 et 2021. Cela signifie que le niveau de menace reste maîtrisable, mais interpelle pour que des mesures de conservation soient prises sans délai afin de mieux anticiper les grandes sources de pression¹⁷.

Selon la liste rouge de Décembre 2021 de l'UICN, il est à noter :

- Une amélioration du statut de conservation d'une espèce de reptile (de niveau CR à niveau EN) entre 2020 et 2021. Il y a eu également moins d'espèces vulnérables pour les reptiles en 2021 ;
- Une amélioration du statut de conservation d'une espèce classée dans « autres mammifères » entre 2020 et 2021 (de niveau CR à niveau EN). Il y a eu également une espèce de moins dans le niveau vulnérable (VU) pour les « autres mammifères » ;
- 2 espèces d'oiseaux, 4 espèces d'amphibiens et 1 espèce de lémurien de plus ayant un statut de conservation « vulnérable » en 2021.

¹⁶ Les espèces sont considérées comme vulnérables (VU), en danger de disparition (EN) ou en danger critique d'extinction (CR) selon le niveau de pressions qu'elles subissent dans leurs habitats naturels.

¹⁷ Ces pressions ont été détectées sur les cartes des changements d'occupation du sol (superficie forestière, ouverture des canopées, diminution des surfaces des zones humides, ...), les images satellites (nombre de points de feux, surfaces brûlées, ...) et recoupées avec les rapports des gestionnaires.

Tous les groupes taxonomiques sont concernés par ces changements de leurs habitats :

- Les amphibiens sont des groupes très sensibles au changement de leur milieu naturel. Ils sont de bons indicateurs de perturbations écologiques et notamment celles qui sont causées par le changement climatique ;

- Les oiseaux sont les groupes les plus menacés de Madagascar, particulièrement les oiseaux d'eau car sur les 42 espèces menacées, 16 (38 %) sont des oiseaux d'eau. Les zones humides de Madagascar ont subi une dégradation importante de par leur conversion en cultures (principalement de rizières), la réduction de la qualité de l'eau due à l'érosion du sol des collines déboisées, la surpêche et l'introduction d'espèces non-indigènes. A cela se sont ajoutés les impacts du changement climatique entraînant la migration de ces espèces.



Restauration de mangrove dans l'aire protégée de Loky Manambato (Fanamby) © Fanamby



Lemur catta © MatthewWilliams Ellis

LES LÉMURIENS, MIEUX PROTÉGÉS

Aussi bien dans les forêts humides de l'Est que dans les forêts sèches de l'Ouest, les lémuriens sont sécurisés dans les AP financées par la FAPBM. Les cas de braconnage et de piégeage y sont devenus plus rares depuis 2018¹⁸. Ces résultats ont été obtenus grâce aux activités de contrôle et de surveillance assurées par les agents des AP et les communautés locales. Dans ces AP, les infractions et les délits environnementaux sont rapidement signalés aux gestionnaires des AP et aux autorités locales par les patrouilleurs communautaires. Selon les gestionnaires, les patrouilleurs ont généralement pu régulièrement suivre les populations de lémuriens pendant toute l'année 2021. Les fiches de patrouilles attestent du bon état de conservation de ces espèces dans leurs habitats naturels (abondance relativement élevée, rareté de pièges).

C'est aussi le cas spécifiquement des lémuriens frugivores, notamment les Varecia des forêts humides des AP de Maromizaha, de Ranomafana et de Zahamena, qui sont plus sensibles à la déforestation.

18 Une augmentation de 30 % des cas de braconnage a été toutefois notée en 2020 avec la survenue de la pandémie de COVID 19.

4- UN PATRIMOINE MONDIAL RESTÉ INTACT

La FAPBM a contribué en 2021 à la conservation du patrimoine exceptionnel de la biodiversité de Madagascar :

- **8 AP** sont des sites RAMSAR ;
- **7 AP** font partie des 2 sites naturels du Patrimoine Mondial ;
- **4 AP** sont des Réserves de Biosphère.

Tous les écosystèmes de Madagascar sont représentés dans les AP soutenues par la FAPBM, abritant ainsi une biodiversité de plusieurs niveaux : écosystèmes, espèces (faune et flore), voire même génétique. En contribuant aux financements de ces AP, la FAPBM contribue à la conservation de groupes taxonomiques uniques au monde, à la protection de complexes d'habitats naturels exceptionnels et surtout à la sécurisation des services écosystémiques que fournissent ces AP pour le bien-être des populations locales.

Avec le financement de la conservation des habitats naturels dans les AP, la FAPBM contribue à la conservation de la continuité des processus biologiques, notamment le phénomène de spéciation, propres aux forêts tropicales dans le monde. Non seulement, de nombreuses espèces attendent leur description scientifique à Madagascar, mais en même temps de nouvelles espèces, de sous-espèces et de variétés continuent d'être découvertes, à l'exemple du *Microcebus jonahi* (lémurien).



LE PYGARGUE DE MADAGASCAR, TÉMOIN DE LA BONNE CONSERVATION DES ZONES HUMIDES

Les pygargues de Madagascar (appelés Ankoay) vivent uniquement dans les AP des grands lacs de l'Ouest de Madagascar (Mahavavy Kinkony, Antrema, Mandrozo, Tsimembo Manambolomaty, Ankarafantsika, ...) qui sont toutes financées par la FAPBM. Le pygargue de Madagascar (*Haliaeetus vociferoides*) fait partie des 7 espèces de rapaces diurnes les plus rares (classé en danger critique par l'UICN). Leur densité dans ces AP est stable depuis plusieurs années et a même augmenté dans certaines AP. Entre 2005 et 2006, il avait été constaté que la population d'Ankoay avait augmenté depuis les inventaires en 1995 par The Peregrine Fund (TPF) à Tsimembo Manambolomaty et Mandrozo. En 2021, selon les résultats des suivis écologiques de cette cible prioritaire de conservation dans les AP qui les abritent, la population d'Ankoay a connu une légère augmentation du nombre d'individus.

La présence de ces pygargues est un excellent indicateur de l'état de conservation des lacs et des espaces forestiers de ces AP. En effet, cette espèce est très sensible aux perturbations écologiques de son milieu et leur nombre peut diminuer très rapidement en cas de destruction de ces milieux naturels.

4.2 IMPACTS SUR LES COMMUNAUTÉS

Les communautés jouent actuellement un rôle central dans la conservation de la biodiversité des AP. Le mode collaboratif s'avère efficace dans l'atteinte des objectifs de conservation.

En 2021, la qualité des données issues des suivis écologiques participatifs (SEP) s'est sensiblement améliorée. **Le savoir-faire local a été capitalisé grâce à des formations et renforcements de capacités menés par les gestionnaires des AP.**

1- DES APPUIS AU DÉVELOPPEMENT EN RESTRUCTURATION

Le nombre d'emplois directs créés pour la gestion des AP a peu varié depuis 2019. Ce nombre est de 3 115 en 2021 contre 3 108 en 2020. Ces emplois directs incluent les patrouilleurs, les gardiens des barrières et des tours de guet, les pépiniéristes ainsi que les autres membres des CLP qui renforcent les patrouilles et les SEP.

	2017	2018	2019	2020	2021
Emplois directs financés	4 670	4 935	3 064	3 108	3 115

Tableau 4 : Évolution des emplois directs appuyés par la FAPBM (2017-2021)

De 2020 à 2021, malgré cette faible variation du nombre d'emplois directs, les taux moyens de réalisation des activités ont nettement augmenté. Selon les gestionnaires, ceci vient du changement de méthodes de patrouilles qui sont plus efficaces avec les mêmes ressources humaines. C'est le cas particulièrement pour MNP.

En ce qui concerne les NAP, le nombre de garde-forestiers n'a pas varié, mais les fréquences des patrouilles ont augmenté, sans augmentation des coûts de ces activités.



Rencontre avec les communautés locales de l'aire protégée d'Iremo © FAPBM

19 Une chaîne de valeur est constituée de maillons avec des acteurs/bénéficiaires différents, de la production des intrants (semences, plantules, ...) jusqu'à la vente des produits sur les marchés. Pour cela, l'élaboration des plans d'affaires, incluant un modèle économique, est très importante pour la pérennisation de l'activité.

2- AUGMENTATION DES BÉNÉFICIAIRES DES APPUIS DE DÉVELOPPEMENT

En 2021, 3 CdV¹⁹ qui ne se sont pas révélées rentables ont été abandonnées et les 16 restantes ont bénéficié de supports techniques plus importants.

Un élément important à souligner en 2021 est la redynamisation des AGR. Le nombre des AGR a été de 93 en 2021 contre aucune AGR en 2020. Les gestionnaires des NAP ont opté pour la multiplication des AGR dans un premier temps avant de les réorganiser en CdV dans une seconde phase.

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre CdV	33	31	24	19	16
Nombre AGR	23	28	28	0	93
Nombre de bénéficiaires	13 014 ²⁰	12 005	12 127	12 675	14 818

Tableau 5 : Évolution des bénéficiaires des CdV et AGR appuyées par la FAPBM (2017-2021)

Le nombre des bénéficiaires a augmenté avec celui des AGR, soit de 12 675 bénéficiaires en 2020 à 14 818 bénéficiaires à fin 2021. Les financements de la FAPBM pour appuyer les activités de développement économiques dans les NAP, CdV et AGR confondues, ont donc eu des impacts positifs sur le nombre des bénéficiaires directs de ces activités.

20 Nombre des PAP (populations affectées par les projets) dans le cadre du projet Plan de Sauvegarde Sociale et Environnementale (PSSE) de la Banque Mondiale, mis en œuvre par CI, WCS et MNP dans 13 sites.

Les différentes CdV soutenues en 2021 sont détaillées comme suit :

NAP	GESTIONNAIRE	CdV	NOMBRE BÉNÉFICIAIRES 2021	ACTIVITÉS
ANALALAVA	MBG	Élevage à cycle court (volailles et lapins) + Culture maraîchère	1 302	Restructuration des activités après la reprise des formations en techniques d'élevage, dotation en matériels et équipements (cases, ...), vente des produits.
ANTREMA	MNHN	Apiculture	1 670	Formation, dotation en équipements (ruches), vente.
		Culture de Sel	900	Formation, dotation en équipements, vente.
		Pêche maritime	2 523	Suivi des activités de pêche communautaire, pêche suivant les normes et vente des produits
BEANKA	BCM	Culture de manioc	223	Formation en techniques agricoles améliorées, dotation en intrants et équipements.
COMPLEXE MANGOKY IHOTRY	ASITY	Riziculture	1 358	Formation en techniques agricoles améliorées, dotation en intrants et équipements, construction de canaux d'irrigation, vente.
COMPLEXE MAHAVAVY KINKONY	ASITY	Artisanat (vannerie)	925	Formation des femmes, dotation en matériels et équipements, accompagnement technique dans la restauration des zones raphières de la NAP, vente des produits.
		Riziculture	745	Formation en technique rizicole améliorée (SRA), construction des canaux d'irrigation, mise à l'échelle des terrains de culture, vente des produits.
ITREMO	RBG	Sériciculture	67	Formation en élevage de vers à soie et de tissage, restauration des zones forestières de tapia, dotation de matériels de tissage, vente de produits.
LOKY MANAMBATO	FANAMBY	Culture maraîchère + Riziculture	1 257	Restructuration des filières agricoles (culture maraîchère et riziculture) après la reprise des formations, mise à l'échelle des terrains de culture, en technique de riziculture améliorée, ...
		Pêche maritime	1 520	Formations, dotations en matériels et équipements, vente.
MONTAGNE DES FRANÇAIS	SAGE	Tourisme	35	Construction de pistes, formation des guides, suivi des cibles, réception et guidage.
MANDROZO	TPF	Pêche continentale	378	Pêche suivant les normes et réglementations, utilisation de pirogues en fibres de verre, séchage / salage et vente.
MAROMIZAHA	GERP	Apiculture + pisciculture	881	Recyclage et renouvellement des membres des associations et VOI pour la supervision et conduite des activités, suivis de formations et dotations en matériels et équipements (ruches, extracteurs, ...), pour les nouveaux membres.
ORONJIA	MBG	Pêche maritime	578	Formation, dotation en peinture pour les pirogues, vente des produits.
TSIMEMBO MANAMBOLOMATY	TPF	Pêche continentale	456	Pêche suivant les normes et réglementations, utilisation de pirogues en fibres de verre, séchage / salage et vente.
TOTAL			14 818	

Tableau 6 : Chaînes de valeurs appuyées par la FAPBM en 2021

COMPLEXE MAHAVAVY KINKONY : VALORISATION DE LA FILIÈRE RAPHIA

Destination Majunga. La Petite plage. Dans une boutique artisanale, une jeune dame propose des articles artisanaux en raphia. Le touriste est surtout surpris de trouver au milieu de ce souk, des sacs et des tapis labellisés NETSY. A celui qui demande et sait écouter, elle racontera volontiers l'histoire de ce label.

A 77 km de Katsepy (Majunga, Ouest de Madagascar), des zones raphières ont trouvé refuge au sein de l'aire protégée du Complexe Mahavavy Kinkony (CMK). Il faut savoir que le raphia joue un rôle important dans la rétention d'eau dans les zones humides dans et autour de l'aire protégée. Il y a 10 ans pourtant, les champs de raphia étaient en voie de disparaître sous la menace d'une extension constante des rizières. Cette disparition aurait inévitablement conduit à une sécheresse dans la région et une perte de revenus des familles qui en vivent.

En 2011, Asity Madagascar, le gestionnaire de CMK débuta alors un vaste chantier de valorisation de cette filière. Il sensibilise la communauté sur l'importance écologique et économique de cette ressource. Il forme à la gestion rationnelle de la ressource (restauration, mise en place de pare-feu, technique de coupe et de séchage, etc.). Il forme aussi à la coloration naturelle et à la transformation des fibres en objets artisanaux. Depuis 2020, la marque NETSY a été créée pour les produits raphia venant de CMK. Celui-ci garantit l'origine naturelle et un approvisionnement responsable, équitable et respectueux de l'environnement.



Vannerie, activité génératrice de revenus appuyée dans l'aire protégée du Complexe Mahavavy Kinkony - (Asity Madagascar) © FAPBM

Le prix d'achat des fibres de raphia par les collecteurs est ainsi passé de 500 à 2 000 MGA/kg en 10 ans (3 000 MGA le kg pour la fibre teintée). La filière génère annuellement entre 2 000 000 MGA et 6 000 000 MGA pour les communautés. Elle bénéficie en 2021 à 100 ménages répartis dans 6 associations. Les familles participent en contrepartie activement à la conservation de cette ressource et contribue ainsi à préserver l'aire protégée.

La production raphière est essentiellement écoulée sur les marchés locaux et régionaux, dont une boutique à Majunga. Les associations envisagent de se lancer à l'exportation, recherchent de nouveaux circuits de distribution et travaillent à se conformer techniquement aux exigences du marché international.

3- SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES FOURNIS PAR LES AP CONSERVÉES

Les financements de la FAPBM ont permis la sécurisation des services écosystémiques d'approvisionnement et de régulation dans les bas-fonds et les bassins-versants autour des AP.

A noter que les AP financées par la FAPBM sont localisées en amont des grands bassins-versants de Madagascar avec comme points d'ancrage les massifs montagneux de Tsaratanana et de Marojejy dans le nord, les zones humides d'Ankarafantsika, de Mahavavy Kinkony et d'Antrema dans l'ouest, les massifs de Ranomafana - Andringitra sur le plateau central, les hautes montagnes d'Andohahela dans le sud, et les falaises orientales du complexe Makira-Masoala et d'Ambatovaky et Zahamena.

En 2021, les financements de la FAPBM ont contribué à appuyer les activités de maintien de ces services écosystémiques tels que la restauration écologique des forêts naturelles ou la reforestation des zones dénudées dans plusieurs AP qu'elle finance.

L'annexe 2 détaille la valeur économique des principaux services écosystémiques de chaque AP financée.

4.3 IMPACTS SUR L'EFFICACITÉ DES GESTIONNAIRES D'AP

1- COLLABORATION AVEC LES COMMUNAUTÉS RENFORCÉE

La moyenne des scores METT²¹ des AP de MNP²² est de 71,83 % en 2021 et de 70,71 % pour les NAP²³.

	2017	2018	2019	2020	2021
METT MNP		Évalué sur IEG			71,83 %
METT NAP	59,56 %	61,98 %	76,26 %	71,21 %	70,71 %

Tableau 7 : Évolution de la performance des gestionnaires (2017-2021)

Les financements de la FAPBM ont permis de maintenir le fonctionnement des unités locales de gestion dans un contexte difficile de reprise des activités après la crise sanitaire de 2020. Les impacts de la pandémie et du confinement sur la gestion des AP sont encore ressentis, plus spécifiquement sur les activités menées avec les communautés locales.

Le taux de réalisation des activités en 2021 dans les AP financées par la Fondation, est de 42 % dans les MNP et 87 % dans les NAP contre 35 % en moyenne dans les AP non financées par la FAPBM.

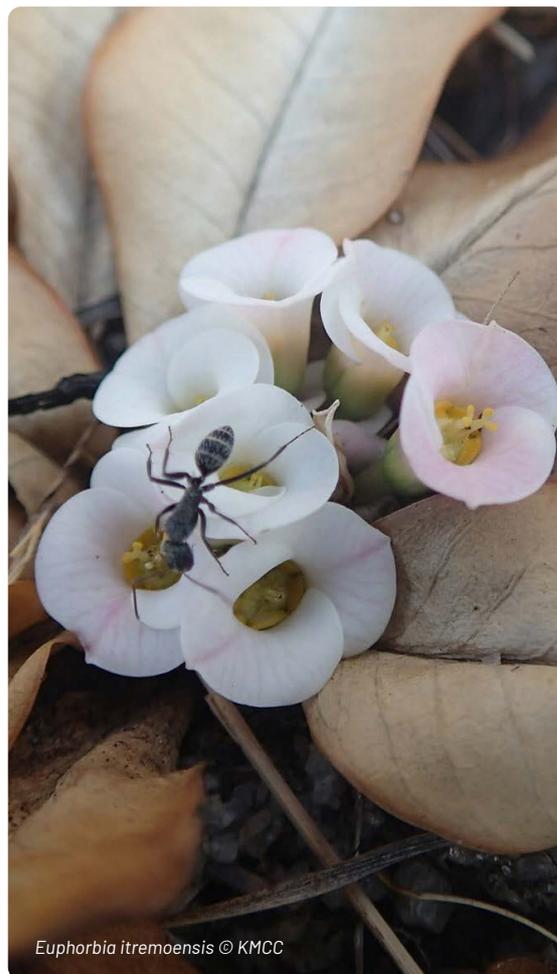
L'analyse des composantes des scores METT a permis de noter que les activités de contrôle et surveillance des AP, menées avec les communautés ont été renforcées en 2021 (moyenne des scores METT de plus de 80 %). Ces mesures étaient nécessaires car les menaces sur les ressources naturelles des AP étaient si élevées qu'il fallait réorganiser et restructurer les associations locales pour qu'elles puissent continuer à assurer leurs rôles dans la sécurisation physique des AP. Des réajustements des protocoles de patrouille ont dû être procédés. Pour MNP, l'adoption de protocoles de patrouille (suivi des points et/ou zones de pressions à la place de surveillance de carreaux), bien que plus efficace, a vu la diminution de la participation des membres de CLP. Ce qui a fait baisser légèrement les scores METT dans ces AP du réseau MNP.

Par ailleurs, de nouveaux renforcements de capacités (avec dotation de matériels) et de formation ont été nécessaires pour la reprise des activités de développement. De véritables mobilisations communautaires ont dû être menées pour la reprise de ces activités de développement.

La restructuration des associations bénéficiaires s'avérait nécessaire avant leur mise en œuvre. Les retombées économiques de ces activités de formation ne sont pas encore palpables dans de nombreuses NAP, d'où la moyenne des scores METT de moins de 40 % pour ce volet. La reprise des activités a été par contre effective et les impacts sont attendus pour 2022.

Le faible score METT du volet de développement est la principale raison de la baisse de la moyenne des scores METT dans les NAP.

Pour MNP, le basculement de l'IEG vers le METT²⁴ comme outil d'évaluation de l'efficacité de gestion a entraîné un réajustement des scores IEG des années précédentes avec une légère baisse des scores 2020 par rapport au score METT 2021.



Euphorbia itremoensis © KMCC

²¹ Le METT est un outil de gestion pour mesurer l'efficacité de gestion d'une AP.

²² MNP a basculé vers l'utilisation du METT depuis la fin 2020.

²³ Tous les scores METT des NAP ne sont pas encore validés par les Comités d'Orientation et de Soutien locaux (COS).

²⁴ Le basculement de l'IEG vers le METT a nécessité un nouveau mode de calcul des scores et l'insertion de nouvelles composantes dans l'indice.

2- DES RISQUES DE GESTION FAIBLES OU MODÉRÉS

La FAPBM dispose en permanence d'une carte de gestion des risques pour l'ensemble des gestionnaires d'AP qu'elle soutient. Un critère important du niveau des risques concerne le nombre de dépenses non éligibles, d'une part, et les cas éventuels de détournement de financement, d'autre part.

Pour la période 2019-2021, suivant la cartographie des risques, les 42 Aires Protégées ont été catégorisées :

NIVEAU DE RISQUE		2019	2020	2021
ÉLEVÉ	●	4	3	4
MODÉRÉ	●	6	14	15
FAIBLE	●	26	19	23
TOTAL AP		36	36	42

Tableau 8 : Évolution des risques de gestion par AP (2019-2020)

Le nombre de sites ayant un risque élevé reste relativement bas, représentant 10 % des sites soutenus. Il reste primordial d'analyser avec précaution la cartographie pour 2020 et 2021 du fait des possibilités limitées de réaliser annuellement des missions de supervision sur l'intégralité des sites financés.

A compter de 2022, les missions de contrôle interne seront renforcées, notamment après un recrutement au sein du département contrôle interne de la FAPBM, de même que les renforcements des capacités des gestionnaires en termes de reporting, de respect des manuels de procédures et de fourniture de pièces justificatives probantes.



5. DES FINANCEMENTS FACE AUX DÉFIS DE LA PANDÉMIE DE COVID 19

05

Prairies de l'aire protégée d'Iremo
(RBG Kew) © Kew

5.1 DES FINANCEMENTS EN HAUSSE

Après une année 2020 très difficile pour les aires protégées, les financements totaux²⁵ octroyés aux AP ont augmenté de 33 %, passant de 8 855 636 911 MGA (2 457 292 USD) en 2020 à 11 787 500 506 MGA (3 057 416 USD) en 2021.

1- CROISSANCE DE 33 % DES FINANCEMENTS GLOBAUX

Ceci s'explique par une augmentation de 26 % des subventions annuelles et des financements exceptionnels, passant de 7 780 411 732 MGA (2 158 935 USD) à 9 836 270 506 MGA (2 551 310 USD) et par une avance sur le Sinking Fund de la KfW pour l'ensemble de l'année 2021.

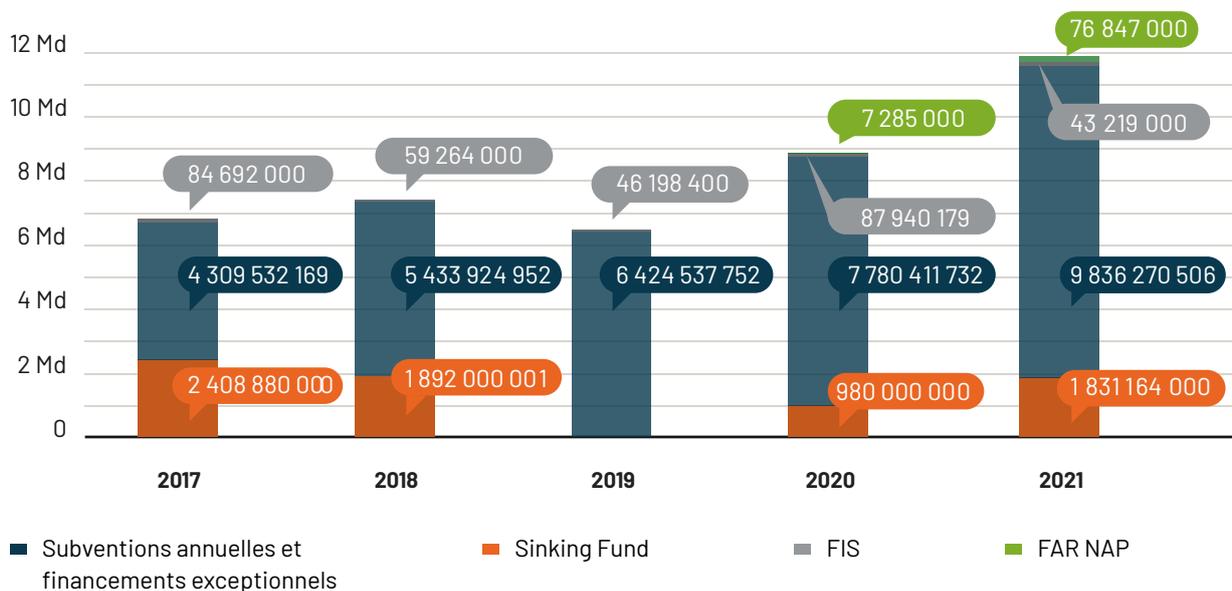


Figure 3 : Évolution des financements en MGA (2017-2021)

²⁵ Les financements totaux comprennent les subventions annuelles, FIS, FAR NAP, et l'avance sur le Sinking Fund de KfW.

2- UN EFFORT PARTICULIER EN FAVEUR DU RÉSEAU MNP

En 2021, 41 AP couvrant un total de 3 622 551 ha ont bénéficié des subventions annuelles et de l'avance sur Sinking Fund de la KfW (la 42^e aire protégée est financée grâce à un fonds offset) :

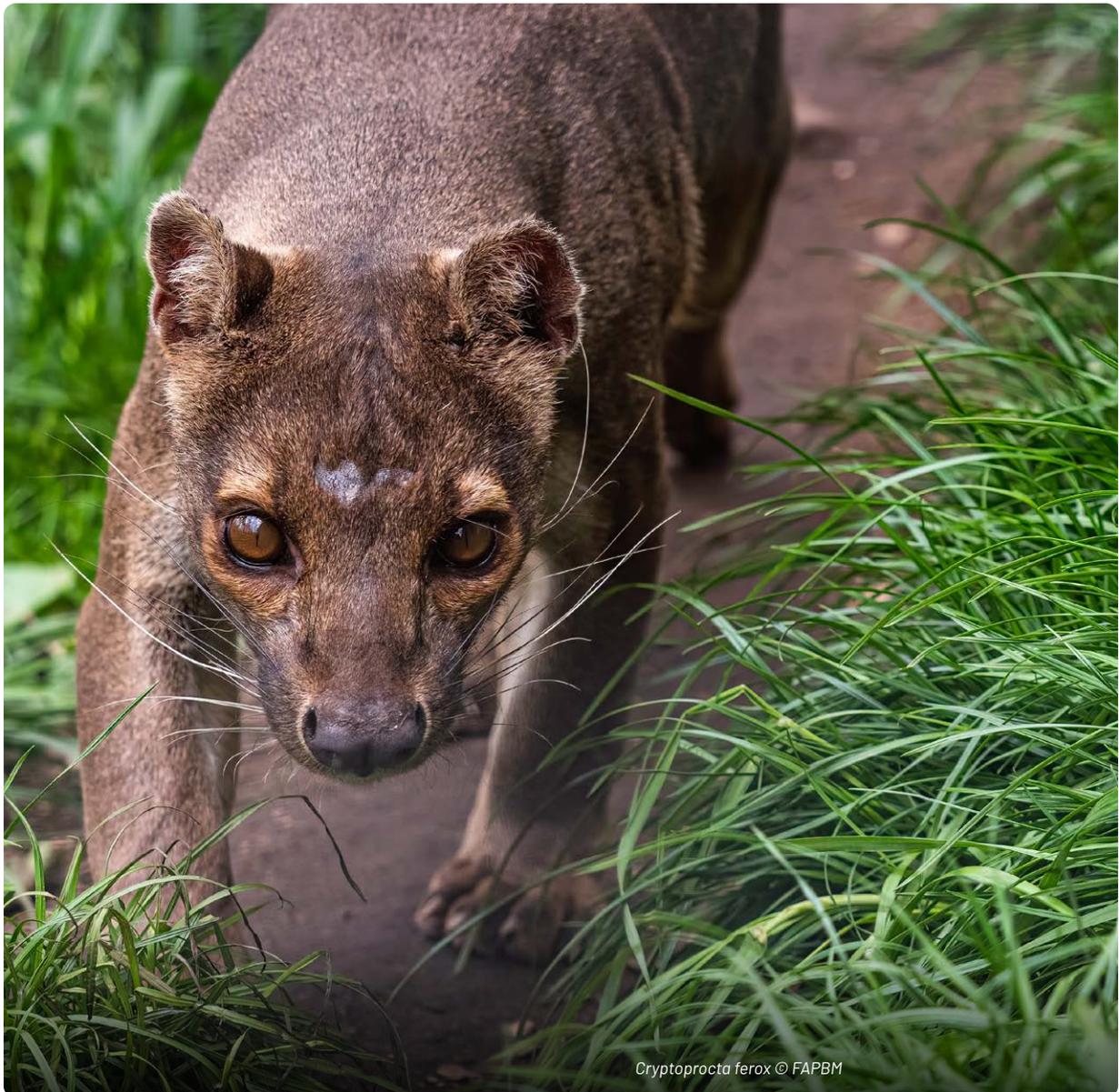
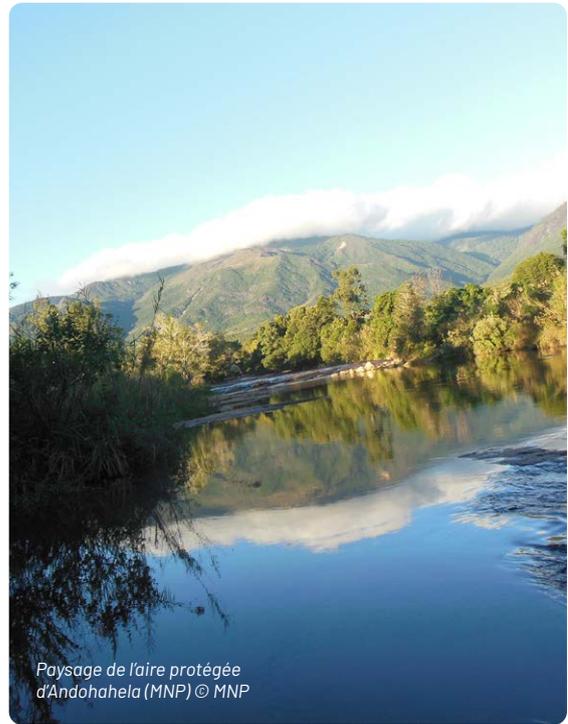
Subventions annuelles et financements exceptionnels :

20 AP MNP	_____	6 826 687 217 MGA (1 770 691 USD)
13 NAP	_____	3 009 583 290 MGA (780 619 USD)

Avance du Sinking fund de KfW :

8 AP MNP	_____	1 831 164 000 MGA (474 963 USD)
----------	-------	---------------------------------

La FAPBM a consenti un effort financier particulier en faveur de MNP en 2021. Afin de pallier au défaut de paiement de l'État, la FAPBM a de nouveau accordé une avance sur le fonds amortissable (Sinking Fund) de KfW en faveur de 8 parcs de MNP. Hormis l'avance sur le Sinking Fund, MNP a bénéficié de 69 % des subventions annuelles accordées par la FAPBM.



5.2 UNE PRISE EN CHARGE PROGRESSIVE DU FONCTIONNEMENT DES AP

1- LE FONCTIONNEMENT DES AP PROGRESSIVEMENT ASSURÉ

1.1- Pour les AP du réseau MNP

Les impacts de la crise sanitaire sur les ressources financières du réseau MNP ont encore persisté en 2021. En effet, en l'absence de reprise des activités touristiques suite à la pandémie de COVID-19, le réseau a continué de ne recevoir aucune recette des touristes internationaux.

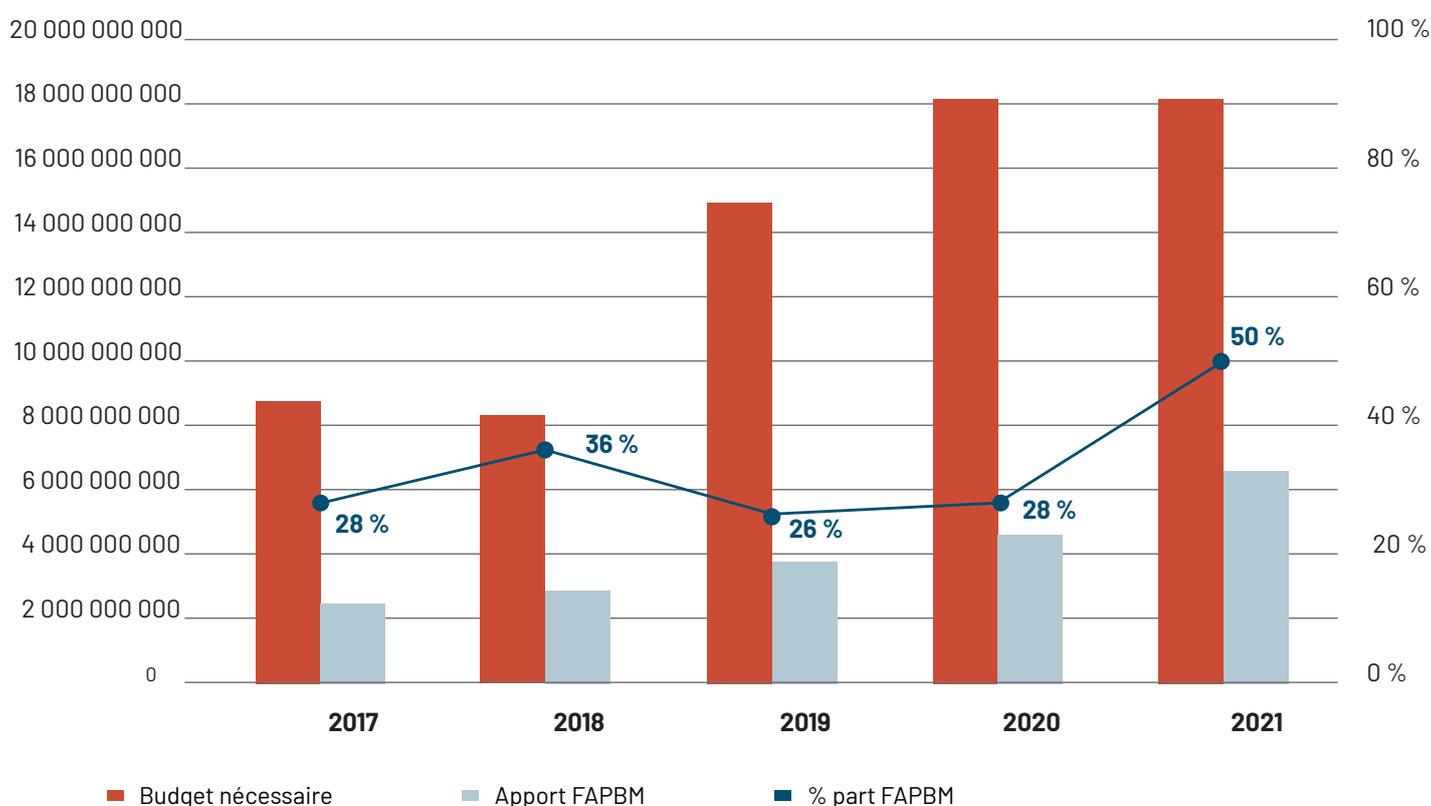


Figure 4 : Évolution de la part de la FAPBM dans les besoins financiers globaux en MGA des AP MNP soutenues (2017-2021)

La part du budget financée par la FAPBM dans les plans de financement des sites MNP soutenues a connu une nette augmentation en passant de 28 % en 2020, soit 4 889 584 523 MGA (1 356 778 USD) sur les 17 672 851 995 MGA (4 903 922 USD) nécessaires, à près de 50 % en 2021, soit 6 826 687 216 MGA (1 770 691 USD) sur les 13 770 175 543 MGA (3 571 678 USD) nécessaires. Ceci a été rendu possible, suite à la réforme organisationnelle opérée au sein de MNP, conduisant à une réduction de la masse salariale totale et permettant ainsi à la Fondation de couvrir 12 mois de salaires pour chaque site financé, mais aussi grâce à l'augmentation de l'enveloppe globale établie des financements.



1.2- Pour les NAP

La part de budget financée par la FAPBM dans les plans de financements pour les NAP appuyées a diminué, passant de 29 % en 2020 à 22 % en 2021.



Figure 5 : Évolution de la part FAPBM des financements de la FAPBM dans le budget en MGA des NAP soutenues (2017-2021)

Les appuis de la Fondation aux NAP sont restés stables en valeur, 2 890 827 209 MGA (802 156 USD) en 2020 et 3 009 583 290 MGA (780 619 USD) en 2021, mais les besoins ont augmenté, passant de 9 978 985 707 MGA (2 769 002 USD) en 2020 à 13 481 904 041 MGA en 2021 (3 496 907 USD), suite à la crise sanitaire. Certains gestionnaires ont pu mobiliser d'autres fonds d'urgence auprès d'autres partenaires financiers pendant la crise sanitaire. De ce fait, la diminution de la part de la FAPBM dans les budgets des NAP n'a pas eu d'impact notable sur le fonctionnement de celles-ci.

Comme lors des années précédentes, la moyenne indiquée de 22 % cache une disparité entre les NAP. Ainsi, la part du financement de la FAPBM peut aller de moins de 10 % pour la NAP de Makira, à plus de 70 % pour la NAP d'Iltremo.



3- LA RÉPARTITION DES SUBVENTIONS ANNUELLES PAR AXE

Pour MNP, la FAPBM a financé exclusivement les salaires. Pour les NAP, la répartition des financements au niveau des 13 NAP selon les axes d'intervention s'est présentée comme suit :

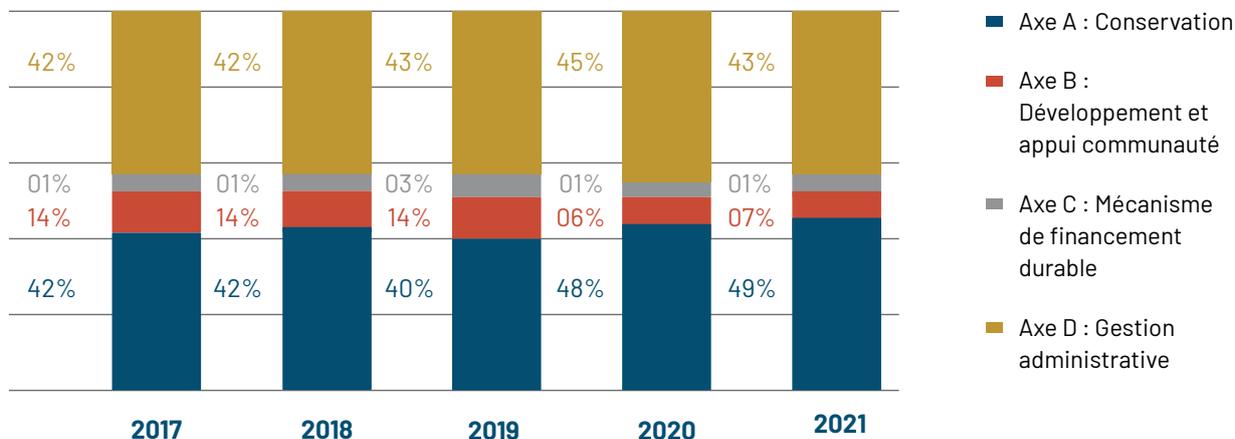


Figure 6 : Évolution des axes de financement au niveau des NAP soutenues (2018-2021)

Pour l'année 2021, aucun changement notable n'a été relevé par rapport à la répartition observée en 2020.

5.3 DES RÉPONSES AUX SITUATIONS D'URGENCE

Le Fonds d'Intervention Spéciale (FIS) est un fonds destiné à permettre à tout gestionnaire d'AP de répondre à des menaces ponctuelles, imprévisibles et urgentes mettant en péril la viabilité d'une cible particulière (un habitat, une espèce de faune ou de flore) ou l'intégrité écologique de l'AP en général.

Grâce au FIS, la Fondation a répondu à deux (02) demandes urgentes pour un montant total de 43 219 000 MGA (11 210 USD) :

MENABE ANTIMENA :

L'appui a consisté au soutien de la mise en œuvre de patrouilles mixtes afin d'assurer une présence permanente destinée à sécuriser les noyaux durs de l'AP face à l'augmentation des pressions ;

MASSIF D'IBITY :

L'appui de la Fondation a permis au gestionnaire de poursuivre les efforts déjà entamés pour maîtriser l'expansion des carrières d'exploitation de mica à proximité de l'AP. Des interventions de brigades mixtes et de patrouilles ont pu être menées à des fins de répression et de sensibilisation.



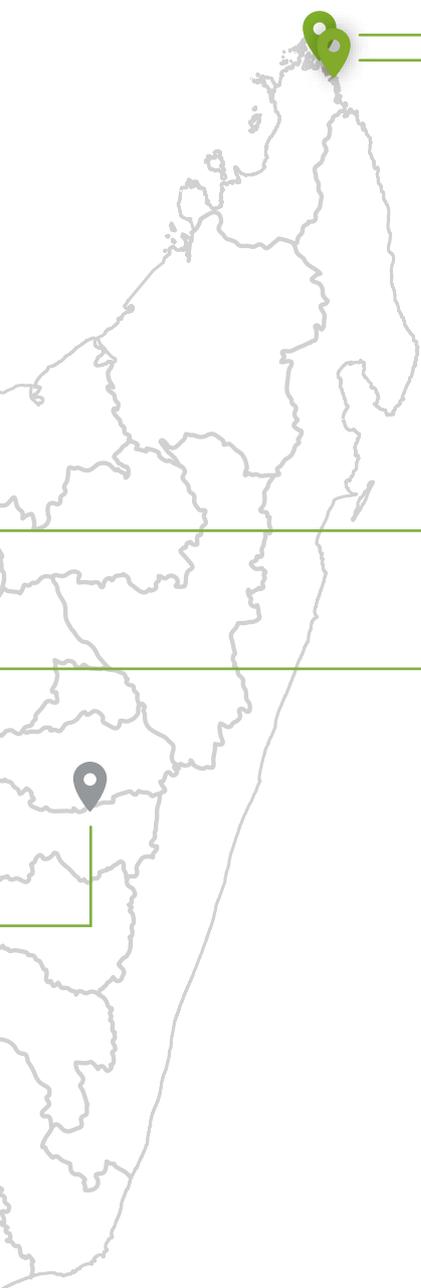
5.4 DES APPUIS AU RENFORCEMENT DES NAP

L'objectif du Fonds d'Appui au Renforcement des NAP, FAR NAP, est d'appuyer l'acquisition de connaissances supplémentaires sur les contextes de gestion (situation, richesse, évolution ou changement) afin de mieux orienter les stratégies d'intervention.

Parmi les activités qui sont financées par cet instrument figurent, à titre d'exemple, les recherches sur les espèces cibles, la re-délimitation, ou encore la formation à la maîtrise de nouvelles technologies en lien avec la gestion de l'AP. Toutes les NAP de Madagascar peuvent prétendre à ce fonds.

Ce nouvel instrument d'appui mis en place en 2020 a permis en 2021 de soutenir le renforcement de la gestion des NAP à travers la finalisation de la mise à jour des documents de travail, Plan d'aménagement et de Gestion (PAG) et Plan de Gestion Environnementale et de Sauvegarde Sociale (PGEES), qui sont les instruments de base permettant d'atteindre les objectifs fixés en tant qu'AP.

Quatre (04) NAP ont pu bénéficier de cet appui pour un montant total de 76 847 000 MGA (19 932 USD). Il s'agit de :



ORONJIA :

L'appui a consisté en l'organisation d'un atelier de validation nationale du PAG et du PGEES de la NAP ;



AMBODIVAHIBE :

L'appui a consisté en la mise en œuvre d'investigations complémentaires, notamment en données socio-économiques et la mise en place de base de données opérationnelle pour faciliter le suivi de la gestion effective de l'AMP ;



MANDROZO :

L'appui a consisté en l'organisation des ateliers de validation locale et régionale des PAG et PGEES ;



TSIMEMBO MANAMBOLOMATY :

L'appui a consisté en l'organisation des ateliers de validation locale et régionale des PAG et PGEES.



6. DES PROJETS QUI FAÇONNENT L'AVENIR DES AIRES PROTÉGÉES



Plantules en création dans l'aire protégée d'Agnalazaha (MBG) © MBG

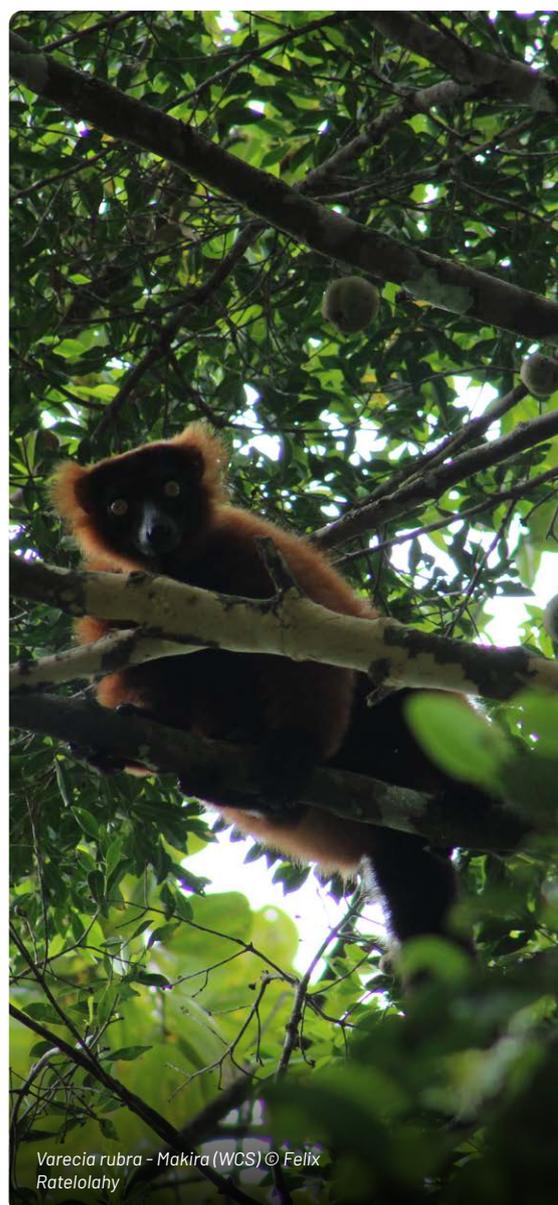
La FAPBM se positionne également comme un mécanisme de gestion financière pour les initiatives globales et les projets bilatéraux et multilatéraux en faveur de la biodiversité. En 2021, la Fondation a assuré la gestion financière de 3 projets.

6.1 VERS LE DÉVELOPPEMENT DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

WWF US, en tant qu'agence d'exécution du Fonds pour le GEF6, a donné mandat à la FAPBM d'assurer la gestion financière d'un programme de 6 209 404 USD en faveur de l'extension et de la consolidation des aires marines protégées (2020- 2024). L'objectif du projet est de s'assurer que la biodiversité et la productivité marines de Madagascar soient gérées efficacement par le biais d'un réseau national durable et résilient d'AMP.

Pour sa deuxième année d'intervention (2021), le projet GEF6 AMP s'est concentré principalement sur les études suivantes :

- Analyse des types de gouvernance et des contrats de gestion des AMP et aires marines gérées localement (LMMA) ;
- État des lieux des outils de gestion des AMP et LMMA ;
- Consultations régionales en vue d'un état des lieux des enjeux existants sur la conservation marine.



Varecia rubra - Makira (WCS) © Felix Ratelolahy

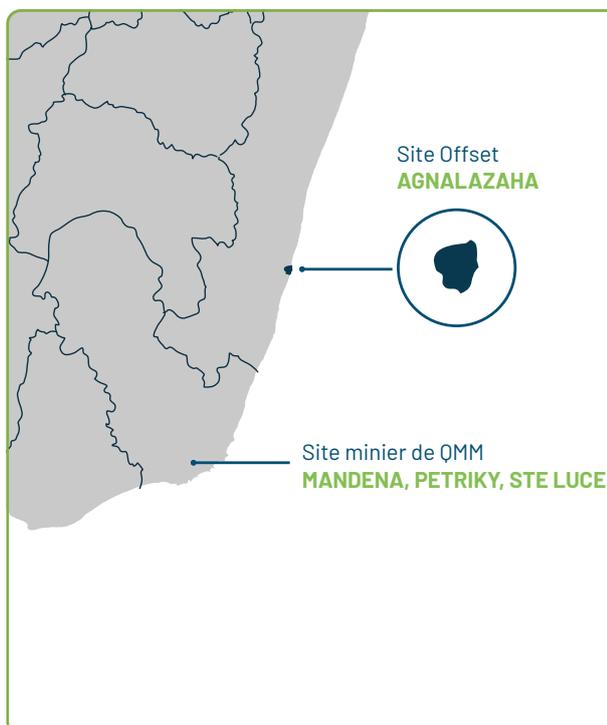
6.2 FINANCEMENT DES AP PAR LE SECTEUR PRIVÉ : L'OFFSET QMM

Le projet, d'un montant de 300 000 USD, pour une durée de 3 ans (2019-2021) entre dans le cadre du programme de compensation de la société QIT Madagascar Minerals (QMM), une filiale du groupe Rio Tinto. QMM a en effet confié à la FAPBM la gestion financière et le suivi de son programme de compensation à Agnalazaha, une NAP gérée par Missouri Botanical Garden (MBG).

1- AGNALAZAHA ET SA BIODIVERSITÉ

Classée Réserve forestière en 1954, la forêt d'Agnalazaha est devenue une NAP de catégorie VI en 2015 (Décret N°2015-767).

D'une superficie de 2 250 Ha, la NAP d'Agnalazaha est l'une des forêts littorales résiduelles les mieux préservées à Madagascar. Ce sont des habitats uniques, très fragiles et qui sont de plus en plus dégradés. Ces forêts littorales abritent une biodiversité très riche avec de nombreuses espèces endémiques menacées d'extinction. Comme les 3 sites miniers de Mandena, Ste Luce et Petriky, dans la zone d'Anosy – Taolagnaro, contiennent 6,5 % des forêts littorales de Madagascar, le choix de l'AP pour réaliser des actions de compensation s'est porté sur Agnalazaha.



LA NAP D'AGNALAZAHA :

Points communs avec les sites miniers de QMM :

Forêt littorale sur sable, avec une altitude ne dépassant pas les 50m, et des marécages,

6 espèces de plantes en commun avec le site minier de Mandena dont l'*Hyperacanthus mandenensis*.

Autres espèces répertoriées :

Plus de 300 espèces floristiques caractéristiques de ce type de végétation, dont 217 espèces sont endémiques de Madagascar, parmi lesquelles 10 espèces végétales sont endémiques localement,

43 espèces répertoriées, dont 23 espèces sont endémiques de Madagascar et 20 espèces endémiques localement,

7 espèces de lémuriens dont l'*Eulemur cineiriceps*, endémique localement, et le *Varecia variegata*.

2- LE TYPE DE FINANCEMENT OFFSET

Le programme « Biodiversity Offset » de QMM vise à compenser les impacts résiduels sur la biodiversité par la préservation de la biodiversité similaire dans d'autres sites à celle détruite suite aux activités minières. Dans le cas de Mandena, la NAP d'Agnalazaha est le site Offset de QMM.

Les indicateurs d'impact Qualité Hectare (QH)²⁶ et Unité de Distribution (DU)²⁷ sont utilisés par QMM au niveau du site offset. Ceux-ci sont similaires à ceux développés dans le cadre du BBOP (Business and Biodiversity Offsets Program) développé par l'AFD, le FFEM, Forest Trends, le Groupe KfW, le WWF, l'USAID, Ces indicateurs servent à renforcer l'information des surveillances et patrouilles participatives (avec les communautés locales) et éclairer les décisions de gestion adaptative.

3- DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

INDICATEURS	2019	2020	2021
METT MNP	62,5 %	62,5 %	62 %
QH		65 %	65 %
DU		67 %	67 %

Tableau 9 : Évolution des indicateurs de l'AP offset depuis la gestion du financement par la FAPBM (2019-2021)

En 2021, le gestionnaire de la NAP d'Agnalazaha, MBG, a obtenu un score METT de 62 %, qui est une bonne moyenne pour une AP de catégorie VI (Réserve de Ressources Naturelles, en cogestion avec une association locale). Les indicateurs DU (67 %) et QH (65 %) montrent que les forêts littorales d'Agnalazaha sont dans un bon état de conservation malgré la présence de nombreuses formes de pression, telles que les coupes sélectives, les feux non-contrôlés et les catastrophes naturelles.

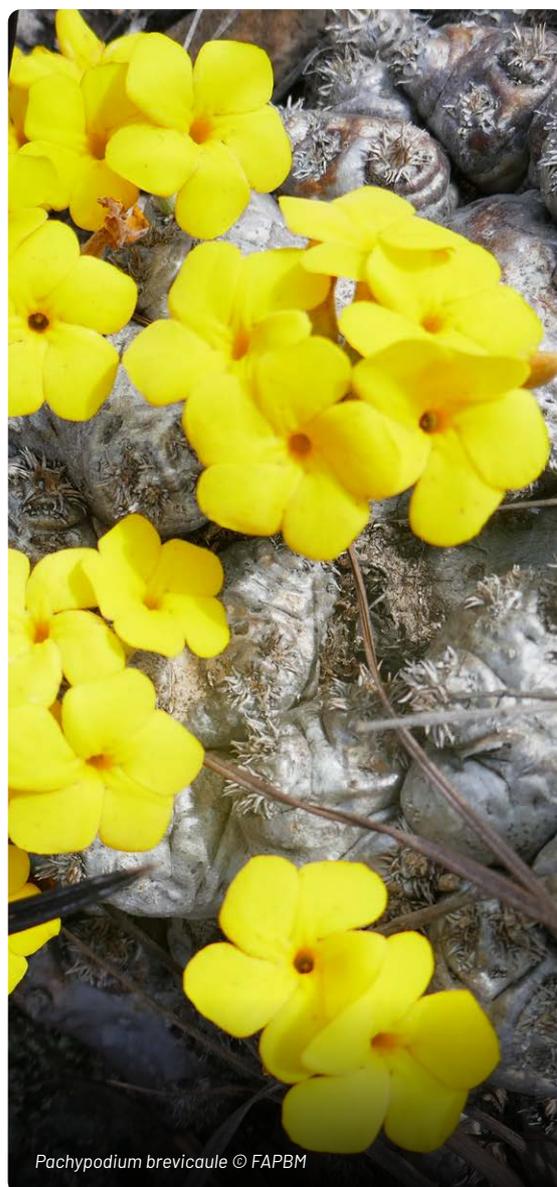
Dans les détails, l'indice QH, qui se base sur des images satellites de l'ouverture des canopées et/ou de la couverture forestière, traduit un bon état de conservation sur plus de 70 % des parcelles de suivi.

Quant au DU, il révèle une stabilité de la présence des espèces cibles de conservation, notamment pour les lémuriers (*Avahi laniger* et *Eulemur cinereiceps*) et la flore endémique, commune aux sites miniers de QMM²⁸. Aucun cas de braconnage ni de piégeage n'a été recensé dans ces noyaux durs.

4- LES PERSPECTIVES

Le financement Offset QMM s'est achevé en 2021. Des négociations seront menées avec QMM en vue de la poursuite des financements pour les années à venir.

Une capitalisation sera menée par la Fondation afin d'en tirer des leçons en vue d'une éventuelle amélioration du cadre général d'un Offset appliqué aux AP. La FAPBM a, dans cette perspective, l'objectif de mettre en place une plateforme d'échanges entre les gestionnaires des AP qui gèrent des financements Offset, tels que l'association Asity avec les AP de Torotofotsy et Tsitongambarika, MBG avec Agnalazaha et Conservation International avec le corridor Ankeniheny Zahamena.



Pachypodium brevicaulis © FAPBM

²⁶ Le QH est un indicateur d'état pour l'évaluation de la viabilité des communautés de plantes et des populations animales, cibles de conservation dans les sites Offsets. QMM l'utilise pour le suivi de la biodiversité au fil du temps. Son mode de calcul montre que le déclin d'une espèce (abondance ou densité), est causé par la diminution de la superficie de son habitat et la dégradation de la qualité de cet habitat (fragmentation, composition floristique, aires basales, ...).

²⁷ Le DU est un indicateur de l'aire de distribution des communautés de plantes et animales, cibles de conservation dans les sites Offsets. Son utilisation est également importante pour surveiller la diversité des espèces présentes, le taux de régénération des forêts et la viabilité des espèces.

²⁸ Ces résultats sont encore provisoires et attendent la validation de QMM.

6.3 VERS UNE MEILLEURE CONNAISSANCE PUBLIQUE DES LÉMURIENS : LEMURS PORTAL

Madagascar Lemurs Portal (www.lemursportal.org) est une base de données consacrée exclusivement aux lémuriens. Depuis sa création en 2017, la FAPBM a servi de mécanisme financier au projet. Le financement additionnel de 51 000 USD de JRS Foundation en 2020 a bénéficié d'une extension de 3 mois en 2021. Celui-ci avait pour objectif d'assurer la pérennisation du portail (hébergement et maintenance du site, financement des activités de levée de fonds, ...).

A la suite du financement de JRS Foundation, la FAPBM a attribué un supplément de 64 800 000 MGA (16 807 USD) d'avril à décembre. Les activités ont été concentrées sur la capitalisation des acquis du projet et la sécurisation de la pérennisation institutionnelle et financière.

LEMURS PORTAL EN 2021



569

Données d'observations enregistrées



330

Utilisateurs



700

Visiteurs



260

Documents en ligne

Une évaluation des performances du portail et des retours des enquêtes réalisées auprès des utilisateurs ont conclu que le portail devait être plus accessible au grand public. D'une part, des améliorations techniques ont commencé à être apportées pour en faire un outil basé sur terrain à travers une application mobile accessible aussi bien aux chercheurs et gestionnaires des AP qu'aux communautés locales. D'autre part, l'application intégrera l'écotourisme et l'application mobile « Lemurs of Madagascar ».

La réorientation du portail et les actions de levée de fonds ont abouti en fin 2021 à un accord de financement avec la fondation américaine Re : Wild pour un montant 25 000 USD au titre de l'année 2022.



Stand de Lemurs Portal pendant la célébration de la Journée des Lémuriens au Jardin d'Antaninarenina © Lemurs Portal

7. UN CAPITAL À L'ÉPREUVE DES INCERTITUDES DES MARCHÉS



Signature de la contribution au capital de la FAPBM entre le Ministère des Finances, la KfW et la FAPBM © FAPBM

7.1 LE CAPITAL POUR LA PÉRENNISATION DES FINANCEMENTS

Assurer un financement pérenne en faveur de la biodiversité, telle est la raison d'être des Fonds Fiduciaires de Conservation de la biodiversité. La FAPBM se positionne ainsi en tant que mécanisme de financement stable, venant en complément ou à la suite des appuis apportés bilatéralement et les ressources tirées du tourisme en faveur des AP.

La Fondation se propose tout d'abord comme un mécanisme de financement pérenne des frais de fonctionnement des AP. Ceci permet alors aux gestionnaires d'AP de mobiliser des financements complémentaires pour les activités. En effet, il est de notoriété que les projets bilatéraux ou globaux financent rarement les frais de fonctionnement.

Mais la FAPBM se propose également de prendre le relais des financements aux AP à la suite des projets à durée déterminée. **La Fondation a la conviction que tout projet de conservation de la biodiversité devrait prévoir une contribution au capital d'un Fonds Fiduciaire afin de pérenniser ses financements.**

A ce titre, l'AFD a contribué au capital de la FAPBM à hauteur de 8 millions EUR en 2020. Les revenus de cet apport au capital serviront principalement de financement relais aux AP ayant bénéficié du projet KOBABY²⁹ de l'AFD.

Cette même logique a également motivé le projet GEF6 « Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans le nord-est de Madagascar, Région Boeny » financé par Conservation International. Ce projet, qui prendra fin en 2022, a inclus une dotation dans le capital de la FAPBM de 4,5 millions USD en 2020. L'objectif de cette contribution est de poursuivre les financements aux 5 AP de la région Boeny à partir de 2023.

²⁹ Kobaby est un projet de conservation de la biodiversité financée par l'AFD en faveur d'AP dans le Nord et dans le Sud de Madagascar. Le projet Kobaby prendra fin en 2024.

7.2 UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE LA KfW

La KfW a apporté en 2021 deux contributions exceptionnelles totalisant **45,7 millions EUR**. Cette contribution porte à **77,2 millions EUR** le total des contributions du gouvernement allemand dans le capital de la FAPBM depuis sa création en 2005.

Pour la première fois, la KfW n'a pas fléché sa contribution vers le réseau de MNP comme dans le passé. En effet, la KfW et la FAPBM se sont entendues sur le fait que la politique actuelle de la FAPBM, qui est d'attribuer au moins 60 % de ses financements annuels au réseau MNP, se poursuivra sur le long terme.

La contribution de la KfW a porté le capital de la FAPBM à **139,7 millions USD** au 31 décembre 2021 et permettra le renforcement des financements actuels ainsi que le rajout d'AP additionnelles à partir de 2023.

7.3 RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Au 31 décembre 2021, les différentes contributions au Capital de la Fondation se présentent comme suit :

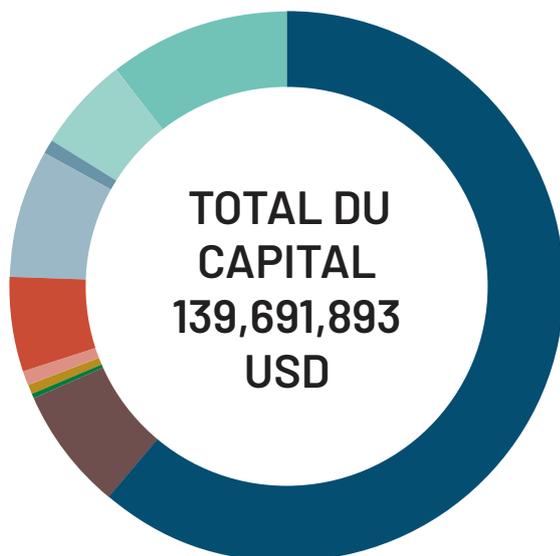


Figure 7 : Répartition du capital au 31 décembre 2021



■ Gouvernement Français : 10,51 %	■ WWF : 0,75 %
■ Conservation International : 5,37 %	■ Gouvernement malgache : 0,75 %
■ Fonds Français pour l'environnement Mondial (FFEM) : 0,79 %	■ Donations privées individuelles : 0,24 %
■ Agence Française de Développement (AFD) : 7,77 %	■ Global Environment Facility (GEF) : 7,16 %
■ Banque Mondiale : 5,37 %	■ Gouvernement Allemand (BMZ à travers la KfW) : 61,30 %

7.4 BONNE RÉSISTANCE DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS

2021 a été une année mouvementée sur les marchés financiers, dominée par un certain nombre d'événements dont une inflation plus élevée que prévue et la persistance de la pandémie de COVID-19. Contrairement aux cinq années précédentes où il était généralement constaté un mouvement généralisé à la hausse ou à la baisse des divers actifs financiers, 2021 a connu une très forte dispersion des performances. Ainsi, 50 % finissaient dans le vert, tandis que 50 % finissaient dans le rouge.

Mais le portefeuille de la FAPBM a, dans son ensemble, bien résisté.

1- LES RENDEMENTS DU PORTEFEUILLE AU RENDEZ-VOUS

Le portefeuille de la FAPBM a bien résisté, affichant une performance de +6,25 % (+7,6 % en 2020). Cette performance est appréciable dans l'absolu, quoique relativement en retrait par rapport au benchmark de l'allocation stratégique (+7,1 %).

La Politique d'Investissement fixe un objectif long terme de 4 % net. Cet objectif est rempli sur les cinq dernières années (+6,2 %).

Au 31 décembre 2021, la répartition du capital par classes d'actifs apparaît sur le graphe ci-dessous. Celle-ci diffère de l'allocation cible définie dans la Politique d'Investissement 2020 de la Fondation :

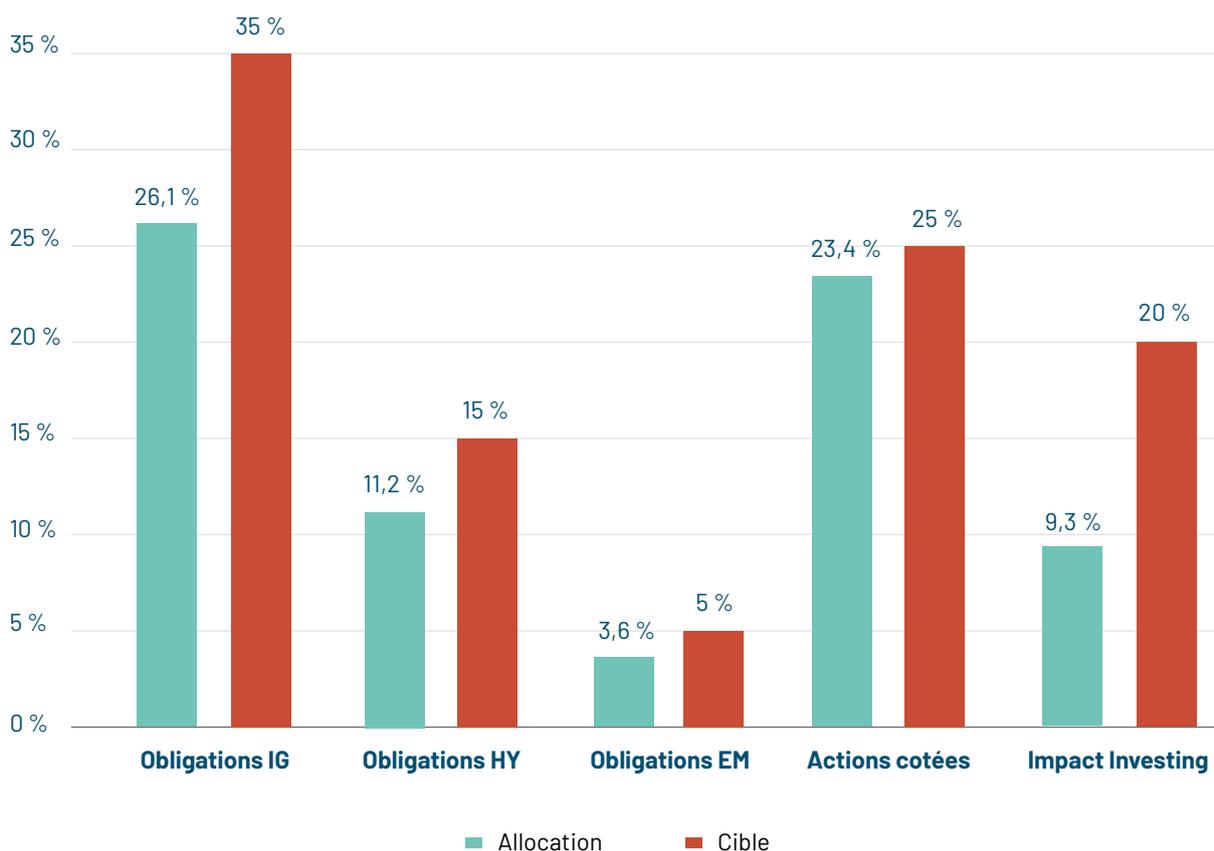


Figure 8 : Répartition du portefeuille à fin 2020 comparée à la répartition du portefeuille telle que définie dans la politique d'investissement de la Fondation

Cette différence s'explique principalement par les apports au capital de la KfW en fin d'année, non encore déployés au 31 décembre 2021, et par le temps que prennent les investissements en Impact Investing avant d'être totalement déployés. Les huit fonds qui constituent cette poche continueront encore à appeler le capital engagé sur 2 à 5 ans.

Investir en Private Equity et en Private Debt implique une phase transitoire durant laquelle le montant alloué aux différents fonds est engagé mais non investi. Pour éviter que ce montant ne génère aucun revenu, la Fondation investit en fonds monétaire pour ce qui sera en Private Debt, et en actions pour ce qui sera en Private Equity.

La performance de +6,25 % du portefeuille de la FAPBM se décompose comme suit :

	RÉALISATION EN 2021	BENCHMARK
ACTIONS	+21,10 %	+21,80 %
OBLIGATIONS INVESTMENT GRADE	-2,27 %	-1,15 %
OBLIGATIONS HIGH YIELD	+0,95 %	+5,06 %
OBLIGATIONS ÉMERGENTES	-2,88 %	-1,80 %
IMPACT INVESTING	+6,84 %	+6,80 %

Tableau 10 : Performance de chaque poche d'investissements comparativement au benchmark en 2021

7.5 DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES

La Fondation poursuit un double objectif : (i) veiller à la compatibilité de ses investissements avec ses valeurs et sa mission, et (ii) renforcer son impact positif social et environnemental. Le premier se caractérise par une combinaison d'exclusions normatives et sectorielles, tandis que le second est incarné par la poche Impact Investing depuis 2016.

1- LES EXCLUSIONS NORMATIVES ET SECTORIELLES

La compatibilité avec les valeurs et la mission de la Fondation se traduit tout d'abord par des exclusions sectorielles : les armes, le tabac, les jeux de hasard, la pornographie, l'alcool fort destiné à la consommation humaine, les énergies fossiles incluant toutes les entreprises dont les activités principales sont l'extraction et/ou la production et/ou la distribution d'énergie produite par la combustion du charbon, du pétrole ou du gaz naturel et les industries extractives autres que celles concernant les énergies fossiles incluant toutes les entreprises dont les activités principales sont l'extraction et/ou la transformation et/ou la distribution de minéraux non-renouvelables, à l'état brut ou transformés.

Cette compatibilité se traduit aussi par des exclusions normatives, c'est-à-dire par la vérification, entreprise par entreprise, du respect des dix grands principes du Pacte Mondial des Nations-Unies.³⁰

2- LES PERFORMANCES DE LA POCHE IMPACT INVESTING

Le renforcement de l'impact social et environnemental des investissements financiers de la Fondation se traduit, de son côté, par l'allocation stratégique de 20 % de son capital à des instruments financiers permettant de conjuguer rendement financier et impact (investissements d'impact).

La performance de cette poche depuis l'origine est décevante, +1,4 % par an depuis l'origine de la poche contre +6,8 % pour le benchmark. Une attention particulière y sera portée au cours des 2 années à venir.

7.6 LE CAPITAL LOCAL

La totalité des financements de l'année n+1 est décidée par le Conseil d'Administration au mois de juillet de l'année n. Le montant total est immédiatement rapatrié vers les banques à Madagascar et placé en Dépôt à Terme en monnaie locale.

Les intérêts de ces placements constituent le capital local. Au 31 décembre 2021, le montant du capital local de la Fondation était de 500 millions MGA (126 000 USD³¹).



Calicalicus madagascariensis © FAPBM

30 <https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>.

31 Cours appliqué : 1 USD = 3956,66 MGA, taux de la BFM du 30 décembre 2021.

8. RAPPORT FINANCIER 2021

Un paysage de baobabs © Halleux - WWF

08

8.1 ÉTATS FINANCIERS 2021 AUDITÉS

Delta Audit

Delta Audit Associés PO Box 241
Immeuble Tsimahafotsy Tel : +00 (261) 20 22 278 31
Lot III 100 Pl. Bis : +00 (261) 20 22 653 73
Rue Ratovo R. Henri Fax : +00 (261) 20 22 210 95
Mahamasina E-mail : deltatd@deltaaudit.mg
Antananarivo 101 deltatd@moov.mg
Madagascar Site web : www.deltaaudit.com
NIF : 300006925
Stat : 69 202 11 1994 000 813
RCS : 2003 B 00140

Aux Administrateurs et au Directeur Exécutif
de la Fondation pour les Aires Protégées et la
Biodiversité de Madagascar (FAPBM)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT Exercice clos au 31 Décembre 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM), qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2021, et le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints présentant un résultat bénéficiaire de Ariary 25.471.247.754,76 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 Décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables appliqués à Madagascar (PCG 2005).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers annuels

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément au PCG 2005, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Antananarivo, le 07 Avril 2022

Le Commissaire aux comptes

Delta Audit

Justine RAHELARINORO
Partner

Denis RATSIMANDRESY
Partner

Audit.Tax.Advisory

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

Bilans
arrêtés au 31 Décembre
(Montants exprimés en Ariary)

	Note	2021			2020		Variation	Variation %
		Valeur brute	Amortissements/ Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette			
Actif								
Actifs non courants								
Immobilisations incorporelles	4.1	5.100.000,00	(5.100.000,01)	(0,01)	1.207.708,32	(1.207.708,33)	-100%	
Immobilisations corporelles	4.2	2.312.789.938,02	(1.015.854.249,94)	1.296.935.688,08	1.198.079.787,07	98.855.901,01	8%	
Immobilisations financières	4.3	2.591.000,00	-	2.591.000,00	2.591.000,00	-	0%	
Immobilisations en cours		-	-	-	77.557.601,28	(77.557.601,28)	-100%	
Actifs non courants		2.320.480.938,02	(1.020.954.249,95)	1.299.526.688,07	1.279.436.096,67	20.090.591,40	2%	
Actifs courants								
Autres créances et actifs assimilés	5	524.717.094,77	-	524.717.094,77	1.324.779.679,34	(800.062.584,57)	-60%	
Compte d'attente à régulariser actif	6	70.752.814.727,46	-	70.752.814.727,46	-	70.752.814.727,46	100%	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	7	558.330.015.912,69	-	558.330.015.912,69	398.559.163.467,16	159.770.852.445,53	40%	
Actifs courants		629.607.547.734,92	-	629.607.547.734,92	399.883.943.146,50	229.723.604.588,42	57%	
Total Actif		631.928.028.672,94	(1.020.954.249,95)	630.907.074.422,99	401.163.379.243,17	229.743.695.179,82	57%	

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**
Bilans
arrêtés aux 31 Décembre
(Montants exprimés en Ariary)

Capitaux propres et Passif	Note	2021	2020	Variation	Variation %
Capitaux Propres					
Dotations en capital		455.920.608.226,93	251.842.856.638,08	204.077.751.588,85	81%
Fonds reçus avec mandat de gestion		15.870.849.393,53	14.148.460.922,42	1.722.388.471,11	12%
Dépenses cumulées sur réalisation		(15.410.402.951,24)	(13.909.158.876,53)	(1.501.244.074,71)	11%
Report à nouveau		149.458.516.624,42	115.725.210.501,79	33.733.306.122,63	29%
Résultat de l'exercice		25.471.247.754,76	33.709.824.903,76	(8.238.577.149,00)	-24%
Total Capitaux propres	8	631.310.819.048,40	401.517.194.089,52	229.793.624.958,88	57%
Passifs non courants					
Subvention d'équipement		168.433.379,48	168.433.379,48	-	0%
Fonds avec mandat de gestion		(811.141.225,79)	(768.625.422,20)	(42.515.803,59)	6%
Total Passifs non courants	9	(642.707.846,31)	(600.192.042,72)	(42.515.803,59)	7%
Passifs courants					
Créditeurs divers	10	233.564.218,51	181.988.711,68	51.575.506,83	28%
Comptes d'attente à régulariser passif	11	5.399.002,39	64.388.484,69	(58.989.482,30)	-92%
Total Passifs courants		238.963.220,90	246.377.196,37	(7.413.975,47)	-3%
Total Capitaux propres et Passif		630.907.074.422,99	401.163.379.243,17	229.743.695.179,82	57%

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**
**Compte de résultat par nature
aux 31 Décembre
(Montants exprimés en Ariary)**

	Note	2021	2020	Variation	Variation %
Chiffre d'affaires		-	-	-	-
Production stockée		-	-	-	-
Production immobilisée		-	-	-	-
Production de l'exercice		-	-	-	-
Achats consommés	12	(61.500.231,40)	(54.007.770,90)	(7.492.460,50)	14%
Services extérieurs et autres consommations	13	(2.836.962.189,08)	(2.172.605.238,48)	(664.356.950,60)	31%
Consommation de l'exercice		(2.898.462.420,48)	(2.226.613.009,38)	(671.849.411,10)	30%
Valeur ajoutée		(2.898.462.420,48)	(2.226.613.009,38)	(671.849.411,10)	30%
Charges de personnel	14	(944.215.448,78)	(814.240.342,41)	(129.975.106,37)	16%
Impôts et taxes		(110.200,00)	(105.700,00)	(4.500,00)	4%
Excédent brut d'exploitation		(3.842.788.069,26)	(3.040.959.051,79)	(801.829.017,47)	26%
Autres produits opérationnels	15	2.942.272.349,50	797.810.168,55	2.144.462.180,95	269%
Autres charges opérationnelles	16	(12.077.104.580,75)	(8.424.572.366,49)	(3.652.532.214,26)	43%
Dotations aux amortissements aux provisions et pertes de valeur		(143.696.367,59)	(128.500.997,04)	(15.195.370,55)	12%
Reprise sur provisions et pertes de valeur		-	-	-	-
Résultat Opérationnel		(13.121.316.668,10)	(10.796.222.246,77)	(2.325.094.421,33)	22%
Produits financiers	17	47.249.981.906,53	76.282.606.638,57	(29.032.624.732,04)	-38%
Charges financières	18	(8.657.417.483,67)	(31.776.559.488,04)	23.119.142.004,37	-73%
Résultat Financier		38.592.564.422,86	44.506.047.150,53	(5.913.482.727,67)	-13%
Résultat avant Impôts		25.471.247.754,76	33.709.824.903,76	(8.238.577.149,00)	-24%
Impôts exigibles sur résultat		-	-	-	-
Impôts différés		-	-	-	-
Total des produits des activités ordinaires		50.192.254.256,03	77.080.416.807,12	(26.888.162.551,09)	-35%
Total des charges des activités ordinaires		(24.721.006.501,27)	(43.370.591.903,36)	18.649.585.402,09	-43%
Résultat net de l'exercice ordinaire		25.471.247.754,76	33.709.824.903,76	(8.238.577.149,00)	-24%
Éléments extraordinaires (produits)		-	-	-	-
Éléments extraordinaires (charges)		-	-	-	-
Résultat Extraordinaire		-	-	-	-
Résultat net de l'exercice		25.471.247.754,76	33.709.824.903,76	(8.238.577.149,00)	-24%

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**
Compte de résultat par fonction
aux 31 Décembre
(Montants exprimés en Ariary)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>Variation</u>	<u>Variation %</u>
Produits des activités ordinaires	-	-	-	-
Coût des ventes	(2.898.462.420,48)	(2.226.613.009,38)	(671.849.411,10)	30%
Marge Brute	<u>(2.898.462.420,48)</u>	<u>(2.226.613.009,38)</u>	<u>(671.849.411,10)</u>	<u>30%</u>
Autres produits opérationnels	2.942.272.349,50	797.810.168,55	2.144.462.180,95	269%
Coûts commerciaux	(944.215.448,78)	(814.240.342,41)	(129.975.106,37)	16%
Charges administratives	(143.806.567,59)	(128.606.697,04)	(15.199.870,55)	12%
Autres charges opérationnelles	(12.077.104.580,75)	(8.424.572.366,49)	(3.652.532.214,26)	43%
Résultat Opérationnel	<u>(13.121.316.668,10)</u>	<u>(10.796.222.246,77)</u>	<u>(2.325.094.421,33)</u>	<u>22%</u>
Produits financiers	47.249.981.906,53	76.282.606.638,57	(29.032.624.732,04)	-38%
Charges financières	(8.657.417.483,67)	(31.776.559.488,04)	23.119.142.004,37	-73%
Résultat avant Impôt	<u>25.471.247.754,76</u>	<u>33.709.824.903,76</u>	<u>(8.238.577.149,00)</u>	<u>-24%</u>
Impôts exigibles sur résultats	-	-	-	-
Impôts différés	-	-	-	-
Résultat net des activités ordinaires	<u>25.471.247.754,76</u>	<u>33.709.824.903,76</u>	<u>(8.238.577.149,00)</u>	<u>-24%</u>
Charges extraordinaires	-	-	-	-
Produits extraordinaires	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	<u>25.471.247.754,76</u>	<u>33.709.824.903,76</u>	<u>(8.238.577.149,00)</u>	<u>-24%</u>

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**
Tableaux de flux de trésorerie
aux 31 Décembre
(Méthode directe)
(Montants exprimés en Ariary)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Encaissement reçus (clients et autres débiteurs)	-	367.130,00
Sommes versées (fournisseurs, personnel et autres créiteurs d'exploitation)	(4.000.830.937,21)	(3.778.174.268,55)
Intérêts et autres frais financiers payés	(748.563.696,62)	(591.682.398,17)
Subventions reçues	-	-
Subventions accordées	(11.179.651.034,77)	(8.080.446.014,79)
Flux de trésorerie liés à des événements extraordinaires	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	<u>(15.929.045.668,60)</u>	<u>(12.449.935.551,51)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(143.768.160,59)	(79.321.601,28)
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	-	-
Intérêts encaissés sur placements financiers	38.614.520.824,38	44.480.303.367,21
Dividendes et quote-part de résultats reçus	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	<u>38.470.752.663,79</u>	<u>44.400.981.765,93</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Encaissements suite au déblocage des endowments funds	135.507.018.075,80	50.041.712.519,65
Fonds reçus des bailleurs	1.722.127.374,54	862.470.313,44
Encaissement provenant d'emprunts	-	-
Émission d'emprunts ou d'autres dettes assimilées	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	<u>137.229.145.450,34</u>	<u>50.904.182.833,09</u>
Variation de trésorerie de la période	<u>159.770.852.445,53</u>	<u>82.855.229.047,51</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	398.559.163.467,16	315.703.934.419,65
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>558.330.015.912,69</u>	<u>398.559.163.467,16</u>
Variation de trésorerie de la période	<u>159.770.852.445,53</u>	<u>82.855.229.047,51</u>

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

**Tableau de variation des capitaux propres
aux 31 Décembre
(Montants exprimés en Ariary)**

	<u>Dotations en capital</u>	<u>Fonds reçus des bailleurs de fonds</u>	<u>Dépenses cumulées de fonctionnement</u>	<u>Autres capitaux propres</u>	<u>Résultat</u>	<u>Total</u>
Solde au 31 Décembre 2019	<u>201.801.144.118,43</u>	<u>13.285.960.229,30</u>	<u>(13.206.292.770,36)</u>	<u>77.787.557.565,16</u>	<u>37.957.738.142,11</u>	<u>317.626.107.284,64</u>
Changement de méthode comptable	-	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat & report à nouveau	-	-	-	37.957.738.142,11	(37.957.738.142,11)	-
Opération en capital	50.041.712.519,65	862.500.693,12	(702.866.106,17)	(20.085.205,48)	-	50.181.261.901,12
Résultat net de l'exercice 2020	-	-	-	-	33.709.824.903,76	33.709.824.903,76
Solde au 31 Décembre 2020	<u>251.842.856.638,08</u>	<u>14.148.460.922,42</u>	<u>(13.909.158.876,53)</u>	<u>115.725.210.501,79</u>	<u>33.709.824.903,76</u>	<u>401.517.194.089,52</u>
Changement de méthode comptable	-	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat & report à nouveau	-	-	-	33.709.824.903,76	(33.709.824.903,76)	-
Opération en capital	204.077.751.588,85	1.722.388.471,11	(1.501.244.074,71)	23.481.218,87	-	204.322.377.204,12
Résultat net de l'exercice 2021	-	-	-	-	25.471.247.754,76	25.471.247.754,76
Solde au 31 Décembre 2021	<u>455.920.608.206,93</u>	<u>15.870.849.393,53</u>	<u>(15.410.402.951,24)</u>	<u>149.458.516.624,42</u>	<u>25.471.247.754,76</u>	<u>631.310.819.048,46</u>

Delta Audit

Delta Audit Associés

Immeuble Tsimahafotsy
Lot III 100 PL Bis
Rue Ratovo R. Henri
Mahamasina
Antananarivo 101
Madagascar

PO Box 241

Tel : +00 (261) 20 22 278 31
+00 (261) 20 22 653 73
Fax : +00 (261) 20 22 210 95
E-mail : deltadt@deltaaudit.mg
deltadt@moov.mg
Site web : www.deltaaudit.com
NIF : 300006925
Stat : 69 202 11 1994 000 813
RCS : 2003 B 00140

Aux Administrateurs et au Directeur Exécutif
de la Fondation pour les Aires Protégées et la
Biodiversité de Madagascar (FAPBM)

Rapport spécial

du Commissaire aux comptes
relatifs aux articles 18 et 19 de la Loi 2004-014 du 19 Août 2004
Exercice clos au 31 Décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous n'avons été informés d'aucune opération réalisée au cours de l'exercice 2021 entrant dans le cadre des articles 18 et 19 ci-dessous de la loi n° 2004-014 du 19 Août 2004 portant refonte du régime des Fondations à Madagascar et n'avons identifié aucune opération s'y rapportant dans les comptes financiers au 31 Décembre 2021.

Selon l'Article 18 : La Fondation ne peut accorder de prêts, de découverts en compte courant, de subventions ni de libéralités directement ou par personne interposée aux membres du Conseil d'Administration, de la direction exécutive, aux Commissaires aux Comptes ou aux gestionnaires de fonds.

De même, la Fondation ne peut se porter caution ni donner aval à des engagements pris par eux envers les tiers. Cette interdiction s'étend aux conjoints, aux parents et alliés jusqu'au quatrième degré inclus.

Les actes pris en violation des interdictions édictées aux alinéas précédents sont nuls et de nul effet.

Les bénéficiaires et les auteurs de tels actes sont passibles de dommages-intérêts envers la Fondation sans préjudice des sanctions disciplinaires.

Selon l'Article 19 : Les contrats de prestation de services conclus entre les Fondateurs/donateurs ou leurs représentants et la Fondation sont soumis à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et communiqués aux Commissaires aux Comptes qui établissent un rapport spécial à ce titre. Tous les bailleurs/ donateurs de la Fondation concernée sont destinataires de ce rapport spécial.

Antananarivo, le 07 Avril 2022
Le Commissaire aux comptes
Delta Audit



Justine RAHELIARINORO
Partner



Denis RATSIMANDRESY
Partner

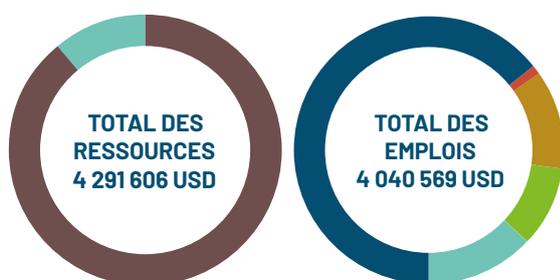
8.2 ANALYSE FINANCIÈRE

L'analyse financière ci-dessous apporte des compléments aux informations contenues dans les états financiers 2021. Ensemble, les deux documents forment la base de l'information financière et permettent de rendre compte de la gestion des ressources.

1- DES RESSOURCES À LA HAUTEUR DES EMPLOIS

L'activité principale de la FAPBM reste basée sur les ressources tirées du capital qui se sont élevées à 3,8 millions USD en 2021.

En addition aux financements issus des revenus du capital, dont l'avance sur le Sinking Fund de la KfW, les trois projets (GEF6 Aires marines protégées, Offset QMM et Lemurs Portal) dont la gestion financière est assurée par la FAPBM ont apporté des ressources pour 481 597 USD :



■ Projets 481 597 USD 11 %	■ Subventions sur revenus du capital 2 588 784 USD 64 %
■ Ressources totales tirées du capital 3 810 009 USD 89 %	■ Investissement 49 815 USD 1 %
	■ Avances sur Sinking-Fund 474 964 USD 12 %
	■ Mise en œuvre des projets 400 063 USD 10 %
	■ Charges de fonctionnement 526 943 USD 13 %

Figure 9 : Répartition des ressources en 2021

Figure 10 : Répartition des emplois en 2021

En 2021, 14 % des ressources ont servi au fonctionnement local et aux investissements de la Fondation. Le reste, soit 86 % des ressources, est allé au financement des aires protégées.



TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 526 943 USD	
■ Charges de personnel 241 297 USD 46 %	■ Missions internationales 59 776 USD 11 %
■ Fonctionnement 59 870 USD 11 %	■ Missions sur sites 28 939 USD 5 %
■ CA 19 426 USD 4 %	■ Ateliers 11 165 USD 2 %
■ Consultance 62 135 USD 12 %	■ Communication 44 121 USD 8 %
■ Formation 215 USD 0 %	

Figure 11 :
Les charges locales de fonctionnement

Les charges de fonctionnement ont connu une hausse de 40 % par rapport à une année 2020 exceptionnellement basse, suite au retour progressif à la situation normale. Il en est ainsi de la reprise des missions sur sites, de la participation aux événements internationaux, ainsi que des activités de levée de fonds et de communication.

2- FRAIS DE GESTION DES AVOIRS À L'EXTÉRIEUR

RUBRIQUE	2021
COMMISSION (CUSTODY, GESTION, TRANSACTION, ET CONSEILS)	468 367
PATRIMOINE MOYEN DE LA PÉRIODE	105 895 478
FRAIS EN %	0.44 %

Tableau 11 : Frais de gestion des avoirs à l'extérieur en 2021 en USD

Ce tableau montre que les frais engendrés pour gérer le patrimoine représente 0,44 % de la valeur du patrimoine. En 2020, ces frais s'élevaient à 0,51 %.

9. REPRISE DE LA PRÉSENCE INTERNATIONALE



Intervention de la FAPBM dans le stand de Conservation Finance Alliance (CFA) sur le thème "les fonds fiduciaires face à la pandémie de COVID 19: le modèle est-il pertinent?" pendant le Congrès mondial de l'IUCN à Marseille (France) © FAPBM

09

Après une année 2020 marquée par un net ralentissement des événements internationaux du fait de la pandémie de COVID 19, 2021 a vu une reprise de ceux-ci permettant une amélioration de la visibilité de la FAPBM.



Représentantes malgaches à la COP26 de Glasgow (UK) © Vatosoa Rakotondrazafy



Rencontre avec Mme Cristelle Pratt, Sous Secrétaire Général de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) à Bruxelles (Belgique) © FAPBM



9.1 PRÉSENCE AU CONGRÈS MONDIAL DE L'UICN

La participation de trois (03) représentants de la Fondation conduite par la Présidente **Nanie RATSIFANDRIHAMANANA** au Congrès mondial de la nature de l'UICN qui s'est tenu à Marseille en septembre 2021, a permis de renforcer les relations de la Fondation avec les membres de la région Afrique Australe et Orientale de l'UICN et de prendre contact avec des Fonds fiduciaires africains ainsi que des contributeurs potentiels.

Lors de ce Congrès, le stand de Madagascar a été entièrement pris en charge par la FAPBM.

Durant le Congrès, une session publique sur le mécanisme financier des Fonds fiduciaires pour la Conservation a été organisée par la FAPBM. Cette session a vu l'intervention du Directeur général de MNP, **Mamy RAKOTOARIJAONA** et du Directeur exécutif de la FAPBM, **Alain Liva RAHARIJAONA**.



9.2 RENCONTRE AVEC L'UNION EUROPÉENNE ET L'ORGANISATION DES ETATS D'AFRIQUE, DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE

Alain Liva RAHARIJAONA, Directeur exécutif de la Fondation, s'est rendu à Bruxelles pour mener un plaidoyer en faveur d'une contribution au capital de la Fondation auprès de la Commission Européenne. Celui-ci a été reçu par **Isabelle DELATTRE**, Chef d'unité au sein de la Direction Générale des Partenariats internationaux. Les deux organisations se sont entendues pour coordonner les actions concernant l'environnement à Madagascar et étudier les voies d'une collaboration future.

Parallèlement, le Directeur Exécutif a été reçu par **Cristelle PRATT**, Sous Secrétaire Général de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), chargée de l'environnement et de l'action climatique.

Ces échanges ont été chaque fois l'occasion de mener un plaidoyer sur l'importance des aires protégées de Madagascar dans l'expectative de nouer des partenariats pour un financement durable.



9.3 PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CAFÉ

La FAPBM a participé virtuellement à l'Assemblée générale du Consortium Africain des Fonds Environnementaux (CAFÉ) organisée au Mozambique du 6 au 8 octobre 2021. Lors de cette Assemblée générale, une présentation sur le mécanisme offset, basée sur l'expérience de la Fondation dans le projet offset avec QMM pour l'AP d'Agalazaha, a été assurée par le Directeur exécutif.

Par ailleurs, la FAPBM a participé au 2^e Congrès virtuel du RedLAC, le réseau des Fonds fiduciaires pour la Conservation d'Amérique Latine.



9.4 APPUI À LA DÉLÉGATION DE MADAGASCAR À LA COP26 SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La participation de trois (03) représentants de Madagascar à la COP 26 sur Le Changement Climatique qui a eu lieu à Glasgow (Ecosse) a été financée par la Fondation. Il s'agissait de **Rina MANDIMBINIAINA**, Conseiller technique de la Ministre de l'environnement et du Développement Durable, de **J.M SOLOANTSOA**, Directeur Régional de l'Environnement et du Développement Durable de la région Androy, et de **Vatosoa RAKOTONDRAZAFY**, Coordinatrice de l'initiative ALAMINO.

10. GOUVERNANCE DE LA FONDATION



Présentation de la réforme des conventions aux gestionnaires appuyés à Antananarivo © FAPBM

10.1 ALTERNANCE À LA PRÉSIDENTENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sahondra RAJOELINA, Présidente du Conseil d'administration depuis mai 2019, a pris congé de la Fondation au mois de mai 2021 du fait de l'arrivée à son terme de son mandat en tant qu'Administratrice. **Naritiana RAKOTONIAINA**, Administratrice et Présidente du Comité de financement, a de même vu son mandat se terminer au même moment.

La Fondation a par conséquent procédé à la cooptation de deux nouveaux administrateurs le 19 mai 2021.

IL S'AGIT DE :

**Fredy RAJAONERA
ANDRIAMBELO**

**Bruno Tsing Yat
RAJASPERA**



Le Conseil d'administration de la FAPBM était composé comme suit au 31 décembre 2021 :



Nanie RATSIFANDRIHAMANANA
(Présidente), Directrice Pays de WWF - Madagascar



Dimbindraibe RATAFIKA
(Vice-président), Conseiller Spécial du Premier Ministre chargé du volet Environnemental, Social et Santé



Fredy RAJAONERA ANDRIAMBELO
(Trésorier), Directeur Général Adjoint de la Chocolaterie Robert, ancien Président du Syndicat des Industries de Madagascar



Eric RAKOTO-ANDRIATSILAVO
Secrétaire National du Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC) de la Banque Mondiale



Hanta Zo RAKOTOVAO
(Présidente du Comité d'audit), Chef de Département juridique et réglementaire chez Orange Madagascar



Hary Tiana RAHAINGALISON
(Présidente du Comité de levée de fonds), agronome, Spécialiste en coordination et suivi des projets internationaux sur Madagascar



James RANAIVOSON
(Président du Comité d'investissement), Ancien conseiller de Direction de la Banque Européenne d'Investissement



Bruno Tsing Yat RAJASPERA
Directeur de la Conservation des forêts et des appuis aux communautés au sein de Conservation International



Mamitiana ANDRIAMANJATO
(Président du Comité de financement), Cadre du Ministère de l'Environnement et du Développement durable, ancien Directeur du Financement durable, spécialiste du changement climatique et de REDD+

10.2 COMPOSITION DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE

L'année 2021 a vu l'arrivée de **Vola RAJAOFERA** en tant que responsable administrative et des ressources humaines, et de **Elysabeth RAZANAMIARANA** en tant que consultante chargée du suivi financier du projet GEF6 sur les Aires Marines Protégées.

La Direction exécutive était composée comme suit au 31 décembre 2021 :



Alain Liva RAHARIJAONA

Directeur exécutif ;
Maîtrise en Économie Internationale de l'Université de Paris Sorbonne, Diplôme d'Études Supérieures de Gestion de l'Université de Paris-Dauphine, ancien diplomate



Onintsoa RANDRIANAIVO

Responsable Financier ;
Diplômée en Finances de l'Institut National de Comptabilité et d'Administration d'Entreprises (INSCAE) et en gestion Publique de l'École Nationale d'Administration de Madagascar (ENAM)



Ranto RANDRIANTSOA

Responsable des financements ;
Ingénieur forestier de l'École Supérieure des Sciences Agronomiques (Université d'Antananarivo)



Evah RALALARISOA

Responsable Contrôle Interne ;
Diplômée en Finances et Comptabilité de l'Université d'Antananarivo



Serge RATSIRAHONANA

Responsable Suivi-évaluation ;
Biologiste de Formation ;
Diplômé en Anthropologie économique au SUNY Brook, NY- USA



Vola RAJAOFERA

Responsable Administrative et Ressources Humaines ;
Diplômée en Contrôle de Gestion et Audit Opérationnel de l'Institut National de Comptabilité et d'Administration d'Entreprises (INSCAE)



Roda OPERMAN

Responsable Communication et Plaidoyer ;
Diplômée en Stratégies Marketing de l'Institut National de Comptabilité et d'Administration d'Entreprises (INSCAE) et de l'IAE Poitiers



Elysabeth RAZANAMIARANA

Consultante chargée du suivi du projet GEF6 Aires Marines Protégées ;
Diplômée en Droit et Sciences Sociales de l'Université de Tuléar



Lova TRUONG

Consultante chargée du projet Lemurs Portal ;
Diplômée en Management environnemental de l'Institut Supérieur en Sciences de l'environnement et de Gestion (ISSEG)

10.3 REFONTE DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT

Afin d'assurer des financements plus efficaces, pertinents et un meilleur suivi des impacts, la FAPBM a procédé depuis 2019 à la mise en place progressive de réformes visant à améliorer le processus d'octroi de financement. Ces réformes concernent (1) l'harmonisation et la standardisation des outils utilisés, (2) le développement d'un tableau de bord unique pour le suivi et l'évaluation, et (3) le renforcement des capacités de gestion des gestionnaires des AP financées.

La Fondation a ainsi appuyé les gestionnaires à développer des référentiels technique et financier suivant les cadres logiques de leurs interventions. Elle demande dorénavant une planification quinquennale des objectifs et des budgets des sites sur la base des documents de travail de référence des gestionnaires (PAG et PGESS) et l'utilisation d'une matrice unique du Plan de Travail Annuel (PTA) pour tous les sites.

Une refonte de la convention de financement annuel avec chaque AP a été également procédée. Elle porte principalement sur les aspects suivants :

- Considération du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) comme document de référence ;
- Renforcement des engagements éthiques ;
- Inclusion des dispositions relatives à la sauvegarde environnementale et sociale ;
- Renforcement des exigences dans l'utilisation des fonds et l'exécution du projet ;
- Précisions sur les dispositions en matière de contrôle, de suivi et d'évaluation ;
- Intégration et précision des clauses relatives aux pénalisations, interdictions et sanctions.

L'application de cette refonte démarrera avec les conventions de financement 2022 qui ont été signées en décembre 2021.

10.4 REPRISE DES MISSIONS SUR SITE

L'année 2021 a été marquée par la reprise progressive des missions de suivi-évaluation et de contrôle interne dans les AP financées par la FAPBM. Ainsi, 7 AP ont pu faire l'objet de contrôle de Février à Décembre 2021 :

- Agnalazaha et Analalava gérées par MBG ;
- Ankarana et Ankarafantsika gérées par MNP ;
- Complexe Mahavavy Kinkony gérée par Asity ;
- Antrema gérée par MNHN ;
- Itremo gérée par RBG Kew.

Les missions de Due Diligence des AP additionnelles 2022 liées à la contribution au capital de l'AFD en 2020 ont également pu être menées comme prévu.



Charadrius tricollaris © FAPBM

11. CAP VERS 2026 : LE NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2022-2026

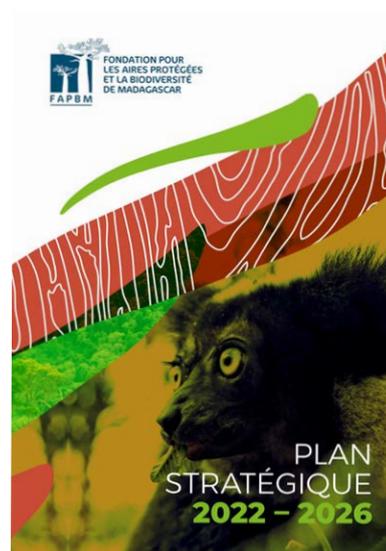


Le Conseil d'administration de la FAPBM a adopté au mois de décembre 2021 le nouveau Plan stratégique pour la période 2022-2026. Ce Plan stratégique a l'ambition de consolider la place de la FAPBM en tant qu'instrument de financement stratégique des aires protégées de Madagascar.

LES 3 AXES STRATÉGIQUES DU PLAN SONT LES SUIVANTS :

- **Axe 1**
Contribuer au financement pérenne des Aires Protégées de Madagascar ;
- **Axe 2**
Financer les AP pour des impacts sur la biodiversité, les services écosystémiques, le bien-être de la population et la lutte contre le changement climatique ;
- **Axe 3**
Promouvoir la bonne gestion des AP de Madagascar.

Un 4^e axe a pour objet le renforcement des capacités de la FAPBM afin de remplir ses missions.



MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

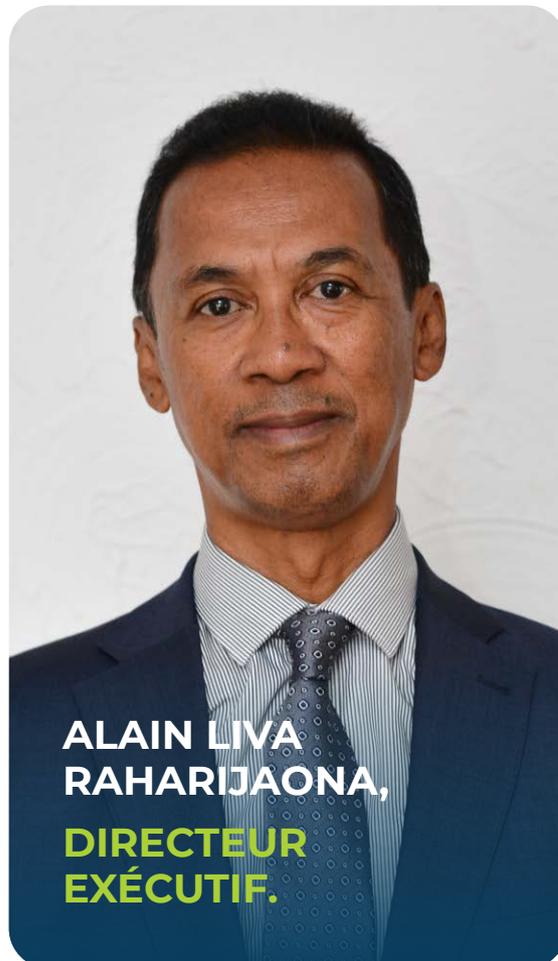
Après 2 années difficiles pour la biodiversité de Madagascar durant lesquelles l'essentiel a été néanmoins préservé, nos regards se tournent aujourd'hui vers le futur.

Ce futur reste incertain car les menaces sur notre biodiversité sont plus fortes que jamais. Mais, la FAPBM se dote aujourd'hui d'outils qui lui permettront de répondre efficacement aux défis croissants de la protection de la biodiversité à Madagascar.

Le premier outil de la FAPBM est son Plan stratégique 2022-2026. Nos objectifs sont clairs et nos efforts sont déjà totalement concentrés vers leur atteinte. Nos procédures sont en voie de constante amélioration, notamment pour ce qui concerne les financements aux AP. Nous allons réviser notre politique d'investissement afin d'augmenter nos rendements financiers. Nous renforcerons nos ressources humaines par le recrutement et la formation. Nous allons capitaliser toutes les bonnes pratiques issues de nos 17 ans d'expérience pour les mettre au service de tous les gestionnaires d'AP, soutenues ou non par la FAPBM. Et, nous poursuivrons nos efforts pour augmenter notre capital, gage de nos financements pérennes, tout en mobilisant les projets dont nous assurerons le mécanisme financier.

Enfin, la Fondation continuera à agir avec ses plus grands outils qui sont ses valeurs : la passion pour la nature, la redevabilité envers ses parties prenantes et l'éthique dans son travail.

L'avenir de la biodiversité de Madagascar est incertain, mais la FAPBM y fera face avec persévérance et avec la conviction que sa mission est nécessaire et juste.



**ALAIN LIVA
RAHARIJAONA,**
**DIRECTEUR
EXÉCUTIF.**



Nos objectifs sont clairs et nos efforts sont déjà totalement concentrés vers leur atteinte.



ANNEXES

ANNEXE 1. INDICES DÉVELOPPÉS PAR LA FAPBM

L'INDICE D'INTÉGRITÉ BIOTIQUE (IBI)

L'IBI est un indice synthétique mettant en relation l'intégrité physique des habitats naturels des AP et l'état de conservation des espèces cibles (abondance et/ou densité). Sa valeur varie de 0 à 5 qui est le meilleur niveau.

Une cible de conservation est un élément de la biodiversité nécessitant une gestion en raison de son caractère exceptionnel ou de son niveau de menace.

Une cible peut être une espèce importante ou un habitat particulier. Dans le cas où la cible est un habitat, son contenu constitue des cibles intégrées. Ces cibles servent d'indicateurs pour la santé écologique de l'AP et leur conservation assurera la conservation de toute la biodiversité représentative de l'AP.

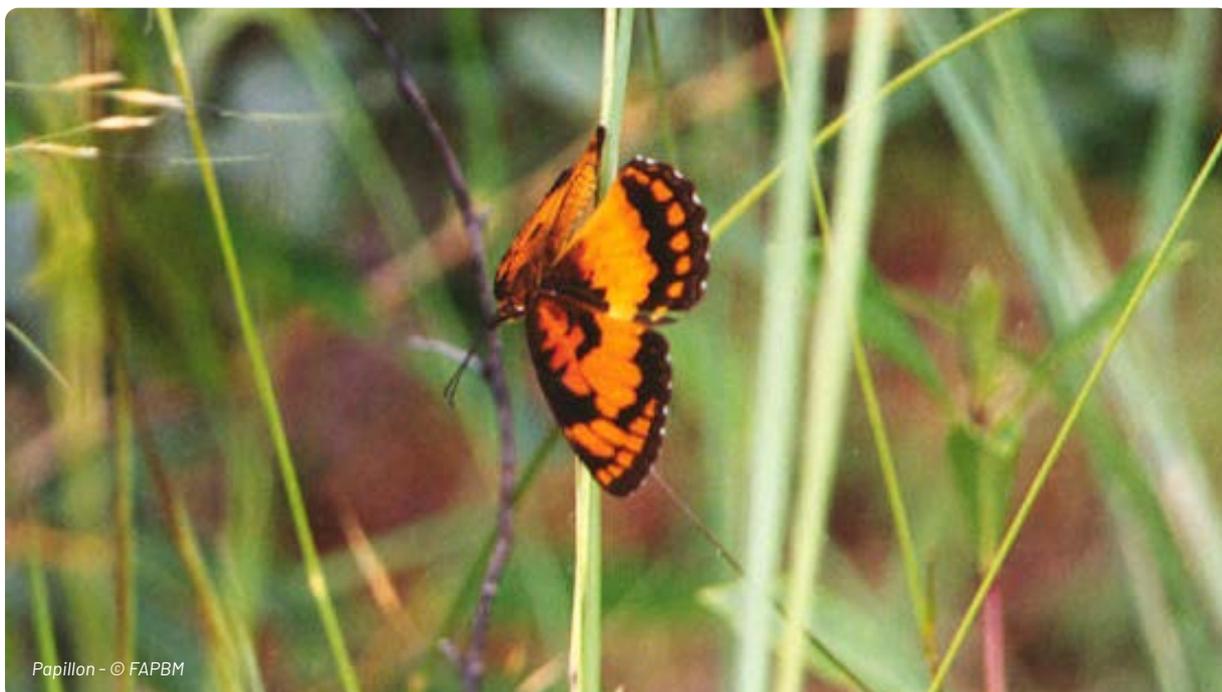
Le calcul de cet indice d'intégrité biotique peut également faire intervenir les valeurs des services écosystémiques tels que l'eau potable ou l'eau d'irrigation, l'évitement des éboulements ou l'ensablement des champs de culture...

Actuellement, la FAPBM envisage d'intégrer l'évaluation de ces services écosystémiques dans le calcul de l'IBI, en collaboration avec ses partenaires techniques au niveau national et international.

INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE (KPI)

Un tableau de bord a été mis en place pour le suivi de la performance des gestionnaires des AP vis-à-vis des critères fixés par la FAPBM. Des indicateurs clés de performance ont été identifiés. Ces indicateurs clés concernent :

- Le volet technique (situation des cibles de conservation, taux d'exécution, résultats obtenus sur site) ;
- Le volet financier (taux de réalisation financière) ;
- L'administration (qualité des rapports, respect des dates de soumission, ...) ;
- Les résultats obtenus lors de l'audit externe ;
- Les résultats de l'audit interne de la FAPBM ;
- Le nombre de non-conformité redondante (technique et finance) ;
- Les scores obtenus sur le niveau de gestion (IEG ou METT).



Papillon - © FAPBM

ANNEXE 2. PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES AP SOUTENUES PAR LA FAPBM

AGNALAZAHA (MBG)

LOCALISATION : Province Fianarantsoa ; Région Atsimo Atsinanana ; District Farafangana

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt littorale, Eulemur cinereiceps – *Varikamena*, *Asteropeia micraster* – *Manokimena*, *Cryptocarya velutina* – *hazotavolo*

VALEUR ÉCONOMIQUE : L'AP d'Agnalazaha est une des dernières forêts littorales dans cette partie de l'île. Les principales fonctions écologiques de ces forêts littorales résident dans la stabilisation du sol, très fragile et instable dans cette région. Elle retient également l'eau des fleuves et rivières, pour les populations riveraines et les champs de culture, avant qu'ils se déversent dans l'océan.

L'AP d'Agnalazaha est accessible par la route nationale n°45 reliant Farafangana à Vangaindrano. Elle présente un grand potentiel touristique.

AMBATOVAKY (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Analanjirofo ; District Soanierana Ivongo

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude (314 à 800 m), forêt dense humide de moyenne altitude (800 à 1175 m), *Indri indri*, *Propithecus diadema diadema* et *Varecia variegata variegata*

VALEUR ÉCONOMIQUE : De nombreux cours d'eau prennent leurs sources dans la Réserve d'Ambatovaky qui constitue un véritable château d'eau pour toute la région environnante.

ANDOHABELA (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara ; Région Anosy ; Districts Amboasary Atsimo et Taolagnaro

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt humide de basse altitude, forêt humide de moyenne altitude, forêt de transition, haut fourré à *Didiereaceae* et *Euphorbia*

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc représente un réservoir d'eau pour l'ensemble des zones d'Anosy, Androy et Atsimo Atsinanana : il couvre les besoins en eau des populations aux alentours ainsi que l'irrigation des champs de culture de trois vastes zones de production agricole (vallée de Manampanihy, bassin d'Amboasary et plaines aux alentours d'Isaka).

ANALALAVA (MBG)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Atsinanana ; District Toamasina II

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude, lémuriers, plantes menacées

VALEUR ÉCONOMIQUE : La forêt fournit les matières premières pour l'artisanat et la vannerie qui procurent des revenus non négligeables aux ménages.

La forêt est la source de plusieurs rivières qui assurent l'irrigation des rizières des bas-fonds.

ANDRANOMENA (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara, Région Menabe, District Morondava

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche

VALEUR ÉCONOMIQUE : La réserve constitue avec le parc national de Kirindy Mité un régulateur du climat de la région ainsi qu'un réservoir génétique de biodiversité.

ANJANAHARIBE-SUD (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana, Régions SAVA et Sofia, Districts d'Andapa, Bealanana et Befandriana Nord

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de moyenne altitude, *Indri indri*

VALEUR ÉCONOMIQUE : La réserve assure le rôle de source hydrologique alimentant les bassins de la région, et de protection des réseaux hydrographiques irriguant la grande superficie de riziculture de la cuvette d'Andapa. Elle joue également un rôle important dans la régulation du climat de la région.

📍 **ANDRINGITRA (MNP)**

LOCALISATION : Province Fianarantsoa ; Régions Haute Matsiatra et Ihorombe ; Districts Ambalavao et Ivohibe

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude (650-800 m), forêt dense sclérophylle de montagne (1800-2000 m), *Eulemur cinereiceps*, *Ravenea glauca*

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le Parc National d'Andringitra abrite de nombreuses sources d'eau irriguant les plaines du plateau d'Ihorombe jusque dans le Sud de Madagascar. Il cache de nombreuses chutes d'eau et de cascades, de grottes sacrées et de piscines naturelles.

📍 **ANKARAFANTSIKA (MNP)**

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Boeny ; Districts Ambato Boeny et Marovoay

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche semi-caducifoliée sur sable, forêts marécageuses (Raphièrès ; Frap), lacs permanents, lémurien diurnes (*Prophithecus coquereli*, *Eulemur mongoz*), lémurien nocturne (*Avahi occidentalis* *Lepilemur edwardsi*)

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc régule le cycle de l'eau qui irrigue les plaines rizicoles de Marovoay, un des greniers à riz de Madagascar et les zones périphériques jusqu'à Soalala et Besalampy.

C'est un parc national accessible avec de nombreux attraits touristiques. Ce sont des opportunités de revenus supplémentaires pour les communautés grâce à l'écotourisme.

📍 **ANKARANA (MNP)**

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Ambilobe

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche, Canyons et Tsingy et son peuplement.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Les activités d'aménagement, d'entretien et de maintien de la biodiversité alimentent les manques à gagner de la population riveraine par l'emploi de la main d'œuvre locale.

L'écotourisme multiplie les filières porteuses et les sources de revenus pour la population, une partie du droit d'entrée aux AP (DEAP) permet à la communauté riveraine de bénéficier de microprojets et d'activités génératrices de revenus.

📍 **ANTREMA (MNHN)**

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Boeny ; District Mitsinjo

CIBLES DE CONSERVATION : Zones à raphièrès, mangroves, forêt dense sèche semi-caducifoliée, *Propithecus coronatus*, *Eulemur fulvus rufus*, *Eulemur mongoz*, *Microcebus murinus* et *Lepilemur edwardsi*

VALEUR ÉCONOMIQUE : L'AP fournit les matières premières utilisées localement pour la vannerie qui est la principale activité génératrice des revenus des femmes.

Les pêches maritimes représentent les principales sources de revenus des populations locales dans cette région.

📍 **BAIE DE BALLY (MNP)**

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Boeny ; District Soalala

CIBLES DE CONSERVATION : Forêts denses sèches avec ses cibles intégrées, *Astrochelys yniphora*, lémurien diurnes

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc constitue un réservoir d'eau pour la riziculture et un réservoir en ressources halieutiques qui permettent à la population d'en tirer des bénéfices en tant que sources de revenus.

La zone raphièrès soumise à un cahier de charges (CUA) fournit les matières premières pour la population, dont la vente des produits constitue une source de revenus.

📍 **BEANKA (BCM)**

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Melaky ; Districts Maintirano et Morafenobe

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche caducifoliée, forêts de bas-fonds et forêts ripicoles, Lémurien, Faune aviaire, Reptiles et amphibiens

VALEUR ÉCONOMIQUE : L'AP est un grand réservoir d'eau qui alimente en eau les champs de culture jusque dans les grandes plaines de Maintirano.

Les forêts sont essentielles pour les villageois en leur fournissant différentes plantes médicinales, mais elles servent également d'abris pour les troupeaux de zébus en cas d'attaque des Dahalo (grand banditisme).

📍 BEMARAHA (MNP)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Melaky ; Districts Antsalova et Morafenobe

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche sur plateau calcaire, Eulemur rufus, reptiles commercialisés (*Brookesia peramata* et *Uroplatus henkeli*), *Erymnochelis madagascariensis*

VALEUR ÉCONOMIQUE : C'est le parc national le plus visité dans le SAPM.

Le Parc joue le rôle de château d'eau de toutes les parties en aval du plateau de Bemaraha, on y trouve la plaine de Bemamba qui est l'un des greniers à riz de la région. Il contribue également à la protection des valeurs traditionnelles et culturelles des Sakalava par la présence de tombeaux vazimba dans les gorges de Manambolo.

📍 COMPLEXE MAHAVAVY KINKONY – CMK (ASITY MADAGASCAR)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Boeny ; District Mitsinjo

CIBLES DE CONSERVATION : Lacs, rivières et marécages, mangrove, forêt dense sèche, rôle d'Olivier, poissons endémiques et menacés, oiseaux d'eau, chauve-souris

VALEUR ÉCONOMIQUE : La mangrove constitue une zone d'importance économique dans le CMK grâce à sa productivité en crevettes, en crabes et poissons. Les communautés à proximité des embouchures (Ampitsopitsoka, Antsakoamanera, Andolomikopaka, Boeny Ampasy et Boeny-Aranta) vivent des produits de la mer et des mangroves.

L'AP assure également l'approvisionnement en eau potable de la population. La potentialité en artisanat avec le raphia est importante. Des activités de développement (activités génératrices de revenus/AGR, développement de filières, ...), d'IEC et de promotion de l'artisanat ont été mises en oeuvre avec des associations locales de femmes. Les produits de cet artisanat sont écoulés actuellement dans les boutiques de Mahajanga.

📍 COMPLEXE MANGOKY IHOTRY – CMI (ASITY)

LOCALISATION : Province Toliara ; Régions Atsimo Andrefana, Menabe ; Districts Morombe et Manja

CIBLES DE CONSERVATION : Lac saumâtre d'Ihotry, lacs d'eau douce et marais, forêt dense sèche, mangroves, oiseaux d'eau endémiques menacés, lémuriniens diurnes menacés, *Erymnochelys madagascariensis*, *Charadrius thoracicus*

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le lac Ihotry et les mangroves constituent une réserve en ressources halieutiques pour les riverains. Les communautés riveraines du littoral et du delta (Andranopasy, Antongo, Mangolovolo, Ambohibe) pratiquent la pêche comme principale activité génératrice de revenus.

Les lacs assurent également l'approvisionnement en eau potable et la reconstitution des eaux souterraines.

Le développement de la vannerie à partir de l'exploitation de satrana (*Bismarkia* spp.), constitue un complément de revenus pour les femmes.

📍 ISALO (MNP)

LOCALISATION : Provinces Fianarantsoa et Toliara ; Régions Ihorombe et Atsimo Andrefana ; Districts Ihosy

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt rupicole des canyons, forêt sclérophylle de moyenne altitude, forêt Dense sèche sur Sol Alluvionnaire, *Propithecus verreauxi*, *Scaphiophryne gottlebei*

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc est un pourvoyeur de recette non négligeable pour MNP grâce à l'écotourisme.

📍 ITREMO (RBG-KEW)

LOCALISATION : Province Fianarantsoa ; Région Amoron'i Mania ; District Ambatofinandrahana

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt humide, forêt de tapia et landy be, formation rupicole, orchidées terrestres, oiseaux endémiques (*Anas melleri*, *Aviceda madagascariensis* et *Accipiter madagascariensis*), *Mantella cowanii*, *Propithecus verreauxi*, plantes utiles

VALEUR ÉCONOMIQUE : Source des rivières qui assure l'irrigation des rizières dans la totalité des bas-fonds aux alentours de la région d'Ambatofinandrahana.

KIRINDY MITÉ (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara ; Région Menabe ; Districts Manja et Morondava

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche (Kirindy-Mité et Andranomena), lacs littoraux saumâtres, mangroves, récifs coralliens, tortues marines

VALEUR ÉCONOMIQUE : La pêche maritime constitue la principale activité des populations locales.

LOKY MANAMBATO (FANAMBY)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Sava ; District Vohémar

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche sclérophylle, forêts denses humides sempervirentes d'altitude, de pentes et basse altitude et semi-décidue, mangroves, forêt littorale, *Aspidostemon trichandra*, *Dalbergia gautieri*, *Combretum nusbaumei*, *Dypsis ambanja*, *Dypsis tokaravina*

VALEUR ÉCONOMIQUE : Située dans une région à forte potentialité économique, la gestion de l'AP de Loky Manambato a pu mettre au profit des populations locales les bénéfices des cultures de rente par la mise en place de la plateforme Sahanala.

Un centre de pêcherie a été également construit pour les activités de pêche maritime.

Les retombées économiques sont très conséquentes sur l'économie locale, d'autant plus que le site présente une attraction touristique indéniable.

MAKIRA (WCS)

LOCALISATION : Provinces Antsiranana, Mahajanga et Toamasina ; Régions Analanjirofo Sava et Sofia ; Districts Andapa, Antalaha, Befandriana Nord, Mandritsara et Maroantsetra

CIBLES DE CONSERVATION : Forêts denses humides de basse et moyenne altitude, ponts forestiers, lémuriers diurnes et cathéméraux

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc est un grand réservoir d'eau pour la région : eau d'irrigation pour les périmètres de culture et eau potable dans les nombreux plans d'eau.

MANANARA-NORD (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Analanjirofo ; District Mananara-Nord

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude, *Indri indri*, forêt littorale, Récifs coralliens

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le Parc National constitue un réservoir d'eau pour la région avec une trentaine de sources.

MANDROZO (TPF)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Melaky ; District Maintirano

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche, lac Mandrozo, teabony, *Phelsuma klemmeri*, *lémuriens*, *Haliaeetus vociferoides*, *Amaurornis olivieri*, *Erymnochelys madagascariensis*

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le lac Mandrozo attire de nombreux pêcheurs dont 75 % d'entre eux ne s'installent dans la zone que pendant la saison de pêche (7 mois/ an). La pêche contribue à générer des revenus importants aux ménages. La production annuelle de poissons provenant du lac peut atteindre les 400 tonnes de poissons frais (2018-19)

Le lac constitue une source d'eau permanente pour l'agriculture.

MANOMBO (MNP)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Melaky ; Districts Antsalova et Morafenobe

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude, forêt littorale orientale, *Varecia variegata editorium*, *Eulemur cinereiceps*

VALEUR ÉCONOMIQUE : L'AP sert de régulateur du cycle de l'eau, les cours d'eau qui traversent la forêt alimentent 300 ha de rizières. L'AP assure également l'approvisionnement en eau de la ville de Farafangana.

MANONGARIVO (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana, Régions DIANA et Sofia, Districts d'Ambanja et Analalava

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense de Sambirano, forêt dense humide sempervirente de moyenne altitude, *Eulemur macaco*

VALEUR ÉCONOMIQUE : La RS Manongarivo abrite deux grands fleuves, le Sambirano et l'Andranomalaza, qui se déversent dans le canal de Mozambique en offrant de vastes plaines deltaïques à haute potentialité agricole. Elle assure ainsi les besoins en eau potable des populations des communes rurales des alentours et irrigue des champs de culture estimées aux environs de 100 000 ha. La protection des sols et des bassins-versants en aval assure les activités agricoles des 3 grandes régions productrices - la Sambirano, la Mahavavy et la Sofia.

MAROJEJY (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Sava ; Districts Andapa et Sambava

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude, *Prophithecus candidus*

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc est un régulateur du cycle de l'eau irriguant la cuvette d'Andapa et les zones périphériques.

MAROTANDRANO (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Alaotra Mangoro et Sofia ; Districts Andilamena et Mandritsara

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide, espèces de lémuriens diurnes

VALEUR ÉCONOMIQUE : La Réserve Spéciale de Marotandrano est un château d'eau où plusieurs rivières de la région prennent leurs sources.

MASOALA (MNP)

LOCALISATION : Provinces Antsiranana et Toamasina ; Régions Analanjirofo et Sava ; Districts Antalaha et Maroantsetra

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude, forêt dense humide de moyenne altitude, forêt dense humide de haute altitude, forêt littorale, palmiers rares, récifs coralliens, tortues marines, lémuriens diurnes

VALEUR ÉCONOMIQUE : Protection des réseaux hydrographiques et source d'eau alimentant les bassins de la région et une partie de la cuvette d'Andapa (grenier à riz de la région).

MAROMIZAHA (GERP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Alaotra-Mangoro ; District Moramanga

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de moyenne altitude, lémuriens, Pandanus, grotte à chauvesouris, orchidées, bois précieux, *Cyathea*

VALEUR ÉCONOMIQUE : Située sur le bord de la RN2, à proximité des parcs d'Andasibe et d'Analamazaotra, la Réserve de Maromizaha présente les mêmes attraits touristiques. Il reste toutefois à promouvoir ces attraits et les infrastructures touristiques à l'intérieur de la Réserve (circuits et sites de camping).

La Réserve de Maromizaha a fait l'objet de plusieurs reportages aussi bien nationaux qu'internationaux.

La filière apicole commence à prendre une plus grande envergure depuis 2017, ainsi que la pisciculture dont les produits sont écoulés sur les marchés de Moramanga et d'Antananarivo.

La cueillette de plantes médicinales apporte aussi une part non négligeable dans les revenus des ménages.

MIDONGY DU SUD (MNP)

LOCALISATION : Province Fianarantsoa ; Régions Atsimo Atsinanana et Ihorombe ; Districts Befotaka, Iakora, Midongy Atsimo et Vangaindrano

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide sempervirente de basse altitude et forêt dense humide sempervirente de haute altitude, Lémuriens diurnes et *Anas melleri*

VALEUR ÉCONOMIQUE : De nombreuses rivières prennent leur source dans le Parc National Midongy du Sud. C'est un véritable château d'eau pour toute la région environnante.

MIKEA (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara ; Région Atsimo Andrefana ; Districts Morombe et Toliara II

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche de l'Ouest, fourré sur sable et calcaire, plantes très exploitées, faune endémique locale chassée, lémuriens diurnes et nocturnes

VALEUR ÉCONOMIQUE : Source hydrologique alimentant une partie des bassins de la région et protection des réseaux hydrographiques irriguant la zone périphérique de Mikea.

MONTAGNE D'AMBRE (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Antsiranana II

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide sempervirente, forêt de transition, lacs de cratère

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc national assure la fertilité des plaines qui l'entourent, et protège les bassins-versants situés dans les bas-fonds (la superficie des terrains irrigués autour de la Montagne d'Ambre est d'environ 70 000 ha).

Il assure également l'approvisionnement en eau pour l'agriculture et l'industrie (JIRAMA, STAR, etc.), source de revenus pour les communautés (main d'œuvre locale, personnel permanent ou saisonnier, guides écotouristiques, etc.), principalement à travers l'écotourisme.

C'est le principal réservoir d'eau de la ville de Diego Suarez.

Le Parc National de Montagne d'Ambre présente beaucoup d'attraits touristiques avec l'existence du port de Diego Suarez pouvant accueillir les grands paquebots.

📍 MONTAGNE DES FRANÇAIS (SAGE)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Antsiranana II

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche, forêt galerie, tsingy, valeurs culturelles, traditionnelles et historiques, *Adansonia suarezensis*, *Diegodendron humbertii*, mammifères endémiques menacés

VALEUR ÉCONOMIQUE : MDF constitue un château d'eau pour la ville d'Antsiranana. Les activités de tourisme dans l'AP commencent à s'épanouir actuellement avec la construction des circuits touristiques, des sites de camping à l'intérieur même de l'AP. C'est une opportunité de revenus supplémentaires aux populations locales dont quelques membres sont formés en technique de guidage touristique.

📍 NAMOROKA (MNP)

LOCALISATION : Province Mahajanga, Région Boeny, District Soalala

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche caducifoliée sur plateau calcaire, lémurien diurnes

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc constitue un réservoir d'eau qui alimente les rivières de Kapiloza et Mandevy qui assurent l'alimentation en eau des plaines entre les trois communes existantes dans le district de Soalala (Soalala, Andranomavo et Ambohipaky) et qui se déversent dans le canal de Mozambique. La disparition du Parc priverait le District de Soalala de son réseau hydrographique qui le rendrait aride et sans intérêt économique.

📍 NOSY MANGABE (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina, Région Analanjirofo, District Maroantsetra

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide sempervirente de basse altitude, lémurien diurnes, chauves-souris

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc est un pôle d'attraction touristique principal de la région qui fait qu'il contribue dans le développement de l'écotourisme.

📍 ORONJIA (MBG)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Antsiranana II

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt sèche, vestiges historiques, flore endémique menacée, lémurien, *Dioscorea orangeana*

VALEUR ÉCONOMIQUE : La forêt assure le maintien des sources d'eau assurant l'approvisionnement en eau des villages riverains (pour les besoins domestiques)

Faisant partie du Complexe d'Orangea, le paysage d'Oronjia a une très forte potentialité pour l'écotourisme, voire même le tourisme balnéaire.

📍 PIC D'IVOHIBE (MNP)

LOCALISATION : Province Fianarantsoa, Région Ihorombe, District Ivohibe

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse et moyenne altitude

VALEUR ÉCONOMIQUE : La RS est une zone de condensation et de captage d'eau, certaines rivières y prennent leurs sources.

📍 RANOMAFANA (MNP)

LOCALISATION : Province Fianarantsoa ; Régions Haute Matsiatra et Vatovavy Fitovinany ; Districts Ambohimahaso, Fianarantsoa II et Ifanadiana

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de moyenne altitude, forêt dense humide de basse altitude, forêt de bambous, zone marécageuse, *Varecia variegata*, *Hapalemur aureus*, *Hapalemur griseus*, *Anas milleri*, *Sarothrura watersii*, *Pandanus sp.*, *Limnogale mergulus*

VALEUR ÉCONOMIQUE : C'est un des parcs nationaux les plus visités par les touristes dans le réseau des AP gérées par MNP. Ceci constitue une opportunité de revenus pour les ménages grâce au guidage, aux ventes des produits artisanaux ou des produits agricoles, à l'hôtellerie et à la restauration,... Depuis des années, la station thermale attire autant des nationaux que des visiteurs étrangers.

Les rivières constituent une source d'eau potable et permettent l'irrigation des rizières pour les communautés riveraines.

Le Parc abrite et protège le réservoir hydrique de la rivière Namorona qui est essentielle au bon fonctionnement de l'usine hydroélectrique de JIRAMA.

SAHAMALAZA (MNP)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Sofia ; Districts Ambanja et Analalava

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche de basse altitude, mangrove, récifs coralliens, *Eulemur flavifrons*, *Threskiornis bernieri*

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc constitue un château d'eau pour la riziculture des grandes plaines de cette région de Sofia.

L'existence des ressources halieutiques comme les crabes, les poissons, les crevettes, les holothuries, etc. constitue une potentielle source de revenus pour la population en plus de la consommation.

Opportunité de source de revenus supplémentaires grâce à l'écotourisme.

TSIMEMBO-MANAMBOLOMATY (TPF)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Melaky ; Districts Antsalova, Maintirano et Morafenobe

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt sèche caducifoliée sur sable, mangrove, lacs, loadrano, lémuriens, ankoay, *Anas bernieri* et oiseaux d'eau, *Erymnochelys madagascariensis*

VALEUR ÉCONOMIQUE : Les lacs alimentent les nappes phréatiques pour les puits et assurent ainsi un approvisionnement qualitatif et quantitatif en eau pour la population.

Les lacs sont également des lieux de pêche dont les produits sont destinés à la consommation et à la vente et constituent une source de revenus des ménages.

TSARATANANA (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Régions Diana, Sava et Sofia ; Districts Ambanja, Ambilobe et Bealanana

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide, Espèces des lémuriens diurnes

VALEUR ÉCONOMIQUE : La Réserve Naturelle Intégrale Tsaratanàna abrite les sources des cours d'eau les plus importants de la région, assurant ainsi les besoins en eau potable pour les populations des communes rurales aux alentours et irriguant plus de 300 000 ha de champs de culture. La protection des sols et des bassins-versants en aval assure les activités agricoles des 3 grandes régions productrices, la Sambirano, la Mahavavy et la Sofia.

ZAHAMENA (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Régions Analanjirifo, Alaotra-Mangoro et Atsinanana ; Districts Ambatondrazaka, Toamasina II et Vavatenina

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse, moyenne et haute altitude

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc national assure la protection et l'alimentation en eau des réseaux hydrographiques qui drainent les grandes vallées de l'Alaotra et des plaines des environs de Toamasina.

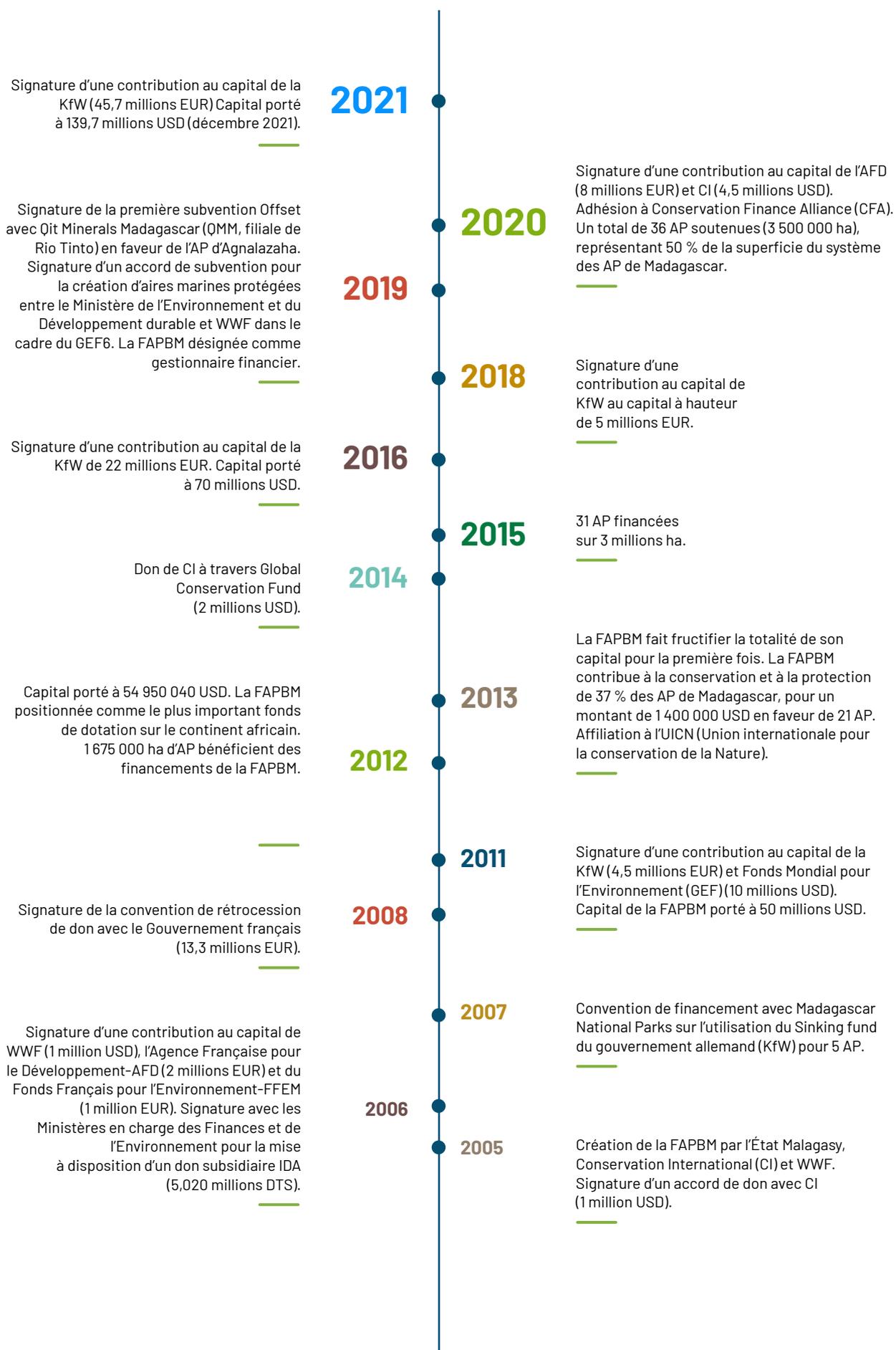
TSIMANAMPETSOTSE (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara ; Région Atsimo Andrefana ; Districts Ampanihy et Betioky Atsimo

CIBLES DE CONSERVATION : Fourré xérophile, lac Tsimanampetsotse, *Astrochelys radiata*

VALEUR ÉCONOMIQUE : C'est un site touristique pour un tourisme de découverte de la nature et surtout de la culture de la région (Mahafaly). Toutefois, le nombre de visiteurs n'est pas encore important à ce jour.

ANNEXE 3. ÉTAPES CLÉS DE LA FAPBM



ACRONYMES

AGR	Activités Génératrices de Revenus
AMP	Aire Marine Protégée
AP	Aire protégée
BCM	Biodiversity Conservation Madagascar
CAFÉ	Consortium Africain des Fonds Environnementaux
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CdV	Chaîne de valeurs
CI	Conservation International
CLP	Comités locaux des parcs
CMI	Complexe Mangoky Ihotry
CMK	Complexe Mahavavy Kinkony
COP	Conférence des Parties
CR	En danger critique
CUMA	Culture Maraîchère
DU	Unité de distribution
EN	En danger
ESG	Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance
FIS	Fonds d'Intervention Spéciale
FAR NAP	Fonds d'appui au Renforcement des NAP
GEF	Fonds pour l'Environnement Mondial
GERP	Groupe d'Etude et de Recherche sur les Primates
GNC	Groupe National de Coordination
HY	High Yield
IBI	Indice d'intégrité biologique des AP
IEC	Information, éducation, et communication
IEG	Indice d'Efficacité de Gestion
IG	Investment Grade
IMEC	Impact Mitigation and Ecological Compensation
IUCN/UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ISR	Investissement Socialement Responsables
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Banque de développement allemande)
KPI	Key Performance Indicator
LMMA	Aire Marine Gérée Localement
MBG	Missouri Botanical Garden
MDF	Montagne des Français
METT	Monitoring and Evaluation Tracking Tools
MNHN	Musée National d'Histoire Naturelle
MNP	Madagascar National Parks
NAP	Nouvelle aire protégée
QMM	Qit Madagascar Minerals – Rio Tinto
QH	Qualité Hectare
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PGESS	Plan de Gestion Environnementale et de Sauvegarde Sociale
PTA	Plan de Travail Annuel
RBG	Royal Botanical Gardens
REDD	Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
REDLAC	Réseaux des fonds environnementaux d'Amérique Latine
SAPM	Système des aires protégées de Madagascar
SAGE	Service d'appui à la gestion environnementale
TPF	The Peregrine Fund
UG	Unité de gestion
VU	Vulnérable





FONDATION POUR
LES AIRES PROTÉGÉES
ET LA BIODIVERSITÉ
DE MADAGASCAR



Lemur-catta Lemuridae © Agence photosglobe

POUR NOUS SOUTENIR

Lot II K 44 Bis Ankadivato Antananarivo 101 - Madagascar



www.fapbm.org



mail@fapbm.org



+261 20 22 605 13



FAPBM